



EN FONCTION DE LA CONSOMMATION  
**LES PRIX DE  
L'EAU POTABLE  
AUGMENTERONT**

Page 4



SUR LE CENTRE ET L'EST DU PAYS  
**ALERTE  
AU VENT ET  
À LA NEIGE**

Page 5

ISSN : 1112-7449

# MIDI



*L'info, rien que l'info*

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 3005 | Mercredi 8 février 2017 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

ASSEMBLÉE  
GÉNÉRALE DE LA FAF

**LE SORT  
DE  
RAOURAOUA  
CONNU  
LE 27  
FÉVRIER**



Page 24

DÉCLARATION DE POLITIQUE GÉNÉRALE DEVANT L'APN

## LE GOUVERNEMENT RAPPELÉ À L'ORDRE

Page 3

DANS UNE MAISON INHABITÉE  
À BLIDA

**DES ARMES  
ET DES  
MUNITIONS  
RETROUVÉES**



Page 24

**REGISTRE DE COMMERCE  
ÉLECTRONIQUE  
PROCHAINEMENT  
EN  
VIGUEUR**

Page 4

**ANCIEN CHEF  
DU GOUVERNEMENT  
SMAIL  
HAMDANI  
N'EST PLUS**



Page 24



ANNONCÉ PAR TAHAR HADJAR  
**L'ONOU SERA  
DISSOUTE**

Page 5

LICENCES D'IMPORTATION  
**LA LISTE ET  
LES QUOTAS DÉFINIS  
LUNDI PROCHAIN**

Page 5



7  
transformateurs élec-  
triques en phase  
d'installation  
dans  
la wilaya d'Illizi.

39  
qx de bananes de  
contrebande saisis  
à Oum-El-Bouagui au  
cours d'un  
contrôle routier.

178  
patients pris en charge  
par l'unité  
d'hospitalisation  
à domicile  
d'El-Khrub.

## BÉJAÏA-LIÈGE AFFICHE DES INDICATEURS AU VERT

L'unité Béjaïa-Liège, spécialisée dans la fabrication de panneaux d'isolation en liège aggloméré, en phase de redressement ces dernières années, a encore consolidé ses résultats en 2016, selon son bilan d'entreprise. Avec une croissance à deux chiffres (+57 %) et une progression du chiffre d'affaires quasiment dans le même ordre, l'unité qui a failli mettre la clé sous le paillason en 2013 confirme sa bonne santé retrouvée. Elle prévoit, en effet, de porter sa production à pas moins de 7.000 m<sup>3</sup> en 2017 contre 6.000 m<sup>3</sup> en 2016 et 4.000 m<sup>3</sup> en 2015 avec, à la clé, un renforcement de ses exportations, susceptibles d'atteindre 600 m<sup>3</sup> à la fin de l'année, contre 480 m<sup>3</sup> en 2016 et 360 m<sup>3</sup> en 2015.

L'unité axe principalement, pour son expansion, sur l'exportation, encouragée par les sollicitations dont elle fait l'objet, notamment de France, d'Italie, d'Espagne et, depuis quelques mois, de Turquie et des Émirats arabes unis. "Le carnet de commande est quasiment plein", se réjouit son



P.-dg, Mohamed Himrane, qui, pour y faire face, a décidé de rénover quelques parties de ses équipements pour aller vite et bien, en injectant notamment une nouvelle scie à fonctions multiples qui assurera une coupe des panneaux dans des dimensions adaptées aux demandes des clients.

## VERS LA RÉALISATION D'UN CENTRE DE CANCÉROLOGIE PÉDIATRIQUE À BLIDA



L'association "El-Badr" d'aide aux malades atteints du cancer vient de bénéficier d'une assiette foncière à Blida pour la réalisation d'un centre de cancérologie pédiatrique, a appris l'APS auprès de son président.

Le wali de Blida, Abdelkader Bouazghi, a en effet donné son feu vert pour l'octroi d'une assiette de 3.000 m<sup>2</sup> au centre-ville de Blida en vue de la réalisation d'un centre de lutte contre le cancer pédiatrique. Cette structure s'ajoutera au foyer Dar-El-Ihssane de Blida destiné, depuis deux ans déjà, à la prise en charge gratuite des malades du cancer (hébergement, restauration, transport), avec une capacité d'accueil de 50 malades/jour. Selon le docteur Moussaoui, ce futur centre de cancérologie pédiatrique englobera quatre blocs, dont un hôpital de 60 lits pour le traitement d'enfants atteints de différents types de cancers, et qui sera géré par le ministère de la Santé, un bloc pour l'hébergement d'enfants malades et de leurs familles et un bloc pour l'éducation, l'enseignement et les loisirs. L'idée de ce projet, qu'il a qualifié de "rêve", avait été soumise au ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, "qui l'avait fortement saluée", a-t-il dit, estimant que l'octroi du terrain est "un début de concrétisation pour ce rêve".

## OUVERTURE PROCHAINE D'UNE ÉCOLE DE FORMATION POUR CHAUFFEURS DE TAXI

Une école de formation de chauffeurs de taxi professionnels sera ouverte prochainement, à Es-Senia, au siège de l'Entreprise de transport urbain d'Oran.

Des sessions de formation seront sanctionnées par un diplôme de brevet professionnel pour le transport des personnes et des marchandises, en application de la décision de la tutelle, a déclaré à l'APS, Fawzi Berber, indiquant que la première session touchera 150 personnes.

Une école de conduite de catégorie D (transport en commun de voyageurs) sera ouverte également prochainement, au niveau de cet établissement.

Elle disposera de tous les moyens humains et matériels nécessaires pour offrir une formation de qualité au profit des candidats, a ajouté le même responsable.

Par ailleurs, Fawzi Berber a ajouté que les zones dépourvues de moyens de transport urbain et suburbain seront desservies par de nouvelles lignes dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau programme de location de bus, applicable la semaine

prochaine. L'Entreprise de transport urbain d'Oran avait loué une centaine de bus pour renforcer ses lignes existantes et lancer de nouvelles afin de répondre à la forte demande des usagers.



## TAYEB ZITOUNI

"Le chahid Mostefa Benboulaïd n'est pas uniquement le lion des Aurès, mais celui de toute l'Algérie. (...) Notre devoir envers nos chouhada est d'unir le front intérieur comme celui qui avait pris corps autour de l'ALN durant le combat libérateur."



D  
I  
L  
I  
T

## UN ROBOT INSCRIT DANS... LE REGISTRE DES NAISSANCES

La haute école limbourgeoise PXL et la Ville de Hasselt ont inscrit lundi un robot humanoïde dans le registre des naissances. La bourgmestre Nadja Vananroye a elle-même signé l'acte officiel. Il s'agit d'une première en Belgique.

Le "nouveau-né" s'appelle Fran Pepper, un robot humanoïde qui pèse 28 kilos et mesure 1,20 mètre. Astrid Hannes, directrice de l'école, et Francis Vos, chef de département, ont signé l'acte officiel comme "parents" du robot. Les étudiants et les chercheurs de la haute école lui enseigneront comment gérer l'accueil du campus. "Fran accueillera les visiteurs", indique Astrid Hannes. "Elle apprend très vite et sera capable de reconnaître ceux qui visitent le campus pour la deuxième fois." Ses parents précisent que Fran ne remplacera pas les employés qui travaillent déjà à l'accueil. "L'objectif est qu'ils collaborent avec le robot", ajoute Francis Vos. "À l'avenir, nous voulons utiliser encore plus de robots pour développer une communication entre eux."

## PAS DE BOULOT POUR LES... CHAUVES EN CORÉE DU SUD

M. Kwon, un trentenaire habitant à Séoul, répond à une offre de travail émise par un hôtel 5 étoiles. La mission : guider les clients lors d'un événement annuel, les servir au moment du repas et participer au nettoyage des lieux. Le responsable du personnel répond favorablement et ajoute des instructions sur la tenue, appelant, notamment, à avoir une "coupe nette". M. Kwon se présente et se voit reprocher de ne pas avoir de "coupe nette", en fait, M. Kwon est chauve.

## IL S'ACHÈTE UN CERTIFICAT DE DÉCÈS POUR NE PLUS ÊTRE RECHERCHÉ

L'arrestation d'un chef du clan del Golfo, principal gang de narcotrafiquants du pays a eu lieu dans une luxueuse propriété du centre de la Colombie. L'homme âgé de 36 ans avait acheté un certificat de décès pour que les autorités arrêtent de le rechercher et classent les procédures judiciaires à son encontre. Recherché pour délinquance aggravée, Oscar vivait sous une fausse identité.

DÉCLARATION DE POLITIQUE GÉNÉRALE DEVANT L'APN

# Le gouvernement rappelé à l'ordre

Le gouvernement rechigne apparemment à souscrire à certaines de ses obligations constitutionnelles. Une omission qui lui a été rappelée une fois encore.

PAR KAMAL HAMED

S'agissant de son obligation à présenter annuellement sa déclaration de politique générale à l'Assemblée populaire nationale (APN), le gouvernement a été, en effet, pris en porte à faux avec une disposition constitutionnelle. La députée du groupe parlementaire de l'Alliance de l'Algérie verte (AAV), Noura Kherbouche, a, à cet effet, adressé une question écrite au Premier ministre, Abdelmalek Sellal, dans laquelle elle l'interpelle sur cette omission. Une omission, comme l'a rappelé la députée, qui s'est étalée sur les trois dernières années. Durant les années 2014, 2015 et 2016, le gouvernement n'a pas présenté devant les députés de l'APN la déclaration de politique générale s'inscrivant, ainsi, en porte à faux avec l'article 98 de la Constitution. "Le gouvernement doit présenter annuellement à l'Assemblée

populaire nationale, une déclaration de politique générale.

La déclaration de politique générale donne lieu à débat sur l'action du Gouvernement. Ce débat peut s'achever par une résolution.

Il peut également donner lieu au dépôt d'une motion de censure par l'Assemblée populaire nationale conformément aux dispositions des articles 153, 154 et 155 ci-dessous. Le Premier ministre peut demander à l'Assemblée populaire nationale un vote de confiance.

Si la motion de confiance n'est pas votée, le Premier ministre présente la démission du gouvernement.

Dans ce cas, le président de la République peut, avant l'acceptation de la démission, faire usage des dispositions de l'article 147 ci-dessous.

Le gouvernement peut également présenter au Conseil de la nation une déclaration de politique générale" stip-

ule, en effet, cet article de la loi fondamentale. "Quelles sont les raisons politiques, juridiques et constitutionnelles sur lesquelles vous vous basez pour enfreindre un texte constitutionnel clair ?" questionne la députée le Premier ministre.

"Quels sont les motifs politiques et le socle juridique qui vous ont autorisés d'agir en dehors de la politique générale du gouvernement adoptée par le Parlement en 2013 ?" s'interroge encore Noura Kherbouche. Dans la foulée elle lui pose encore une troisième et dernière question : "Quelles sont les raisons qui vous ont poussés à retarder cette déclaration annuelle des années 2014, 2015 et 2016 ?" Elle reproche à Abdelmalek Sellal d'avoir initié nombre de politiques qui exigeaient l'approbation du Parlement conformément à la souveraineté populaire et la prérogative de contrôle qu'exerce le Parlement sur

l'action du gouvernement. La députée donne quelques exemples de dispositions initiées par le gouvernement et prises en dehors de la politique générale du gouvernement telle que présentée devant le Parlement en 2013. Elle cite l'exemple de la nouvelle politique économique, le gel de nombreux grands projets ainsi que le projet de loi sur la retraite.

En vérité ce n'est pas la première fois que les députés montent au créneau pour rappeler au gouvernement ses obligations constitutionnelles. Avant Abdelmalek Sellal, Ahmed Ouyahia ou Abdelaziz Belkhadem, se sont eux aussi vus signifier ce manquement à souscrire à cette obligation constitutionnelle qui les oblige à présenter, chaque année, une déclaration de politique générale devant les députés conformément à l'article 98 de la Constitution.

K. H.

APPRÉCIATIONS TENDANCIEUSES SUR L'ALGÉRIE

## Le MAE réagit

PAR INES AMROUZE

Le ministère des Affaires étrangères a exprimé hier son regret de voir des titres de la presse nationale reprendre "des propos attribués à des personnes connues ou même anonymes", ainsi qu'à des études "prétendant académiques et autres matières médiatiques" dont la finalité est d'"amplifier des appréciations spéculatives et tendancieuses sur la situation en Algérie et ses perspectives". "Des titres de la presse nationale font écho, parfois de manière sensationnelle, à des propos attribués à des personnes connues ou même anonymes, ainsi qu'à des études prétendant académiques et autres

matières médiatiques, pour amplifier des appréciations spéculatives et tendancieuses sur la situation en Algérie et ses perspectives", a souligné hier le MAE dans un communiqué.

"Qu'elles soient sourcées en France, aux Etats-Unis ou dans tout autre pays, et qu'elles se prévalent de scientificité ou s'apparentent à la cartomanie, les manifestations de subjectivité et les stéréotypes qui sont surabondamment véhiculés et fréquemment recyclés pour déformer les réalités actuelles et les perspectives de l'Algérie, ne résistent pas à une analyse élémentaire prenant en compte l'Histoire héroïque du peuple algérien et son attachement indéfectible à son indépendance et à la non-ingérence dans ses affaires intérieures", relève la même source.

Pour le MAE, "lesdites expressions publiques d'opinions étrangères n'acquiescent évidemment pas d'autorité particulière ni en tant que telles, ni du fait du pays ou de l'institution avec qui elles s'emploient à paraître associées, ni encore moins en fonction du niveau de déni des caractéristiques positivement distinctives de l'Algérie en termes tant de réalisations nationales incontestables que de contributions bien établies à la paix et à la sécurité internationales".

"L'Algérie qui, sous la conduite du prési-

dent de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, œuvre résolument à concrétiser pleinement les aspirations et les ambitions légitimes de son peuple, tout en s'affirmant comme un acteur responsable dans les relations internationales, ne saurait être atteinte par de telles outrances", affirme le MAE. "Dans un monde chargé de contraintes et d'incertitudes face aux défis globaux et régionaux auxquels l'Humanité est confrontée, des pays comme l'Algérie qui ont triomphé de l'éclipse coloniale et défilé le terrorisme, constituent une valeur sûre sur laquelle la médisance n'a pas de prise", conclut la même source.

I. A.

RÈGLEMENT POLITIQUE DE LA CRISE EN LIBYE

## Messahel réaffirme l'engagement de l'Algérie

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des États arabes, Abdelkader Messahel, a réaffirmé hier à Alger la disponibilité de l'Algérie à poursuivre ses efforts de soutien au processus onusien pour le règlement politique de la crise en Libye, a indiqué le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué. M. Messahel a assuré "la disponibilité de notre pays à poursuivre ses efforts de soutien au processus des Nations unies pour le règlement de la crise libyenne", au terme d'une rencontre avec une importante délégation libyenne, représentant une coalition

de partis politiques libyens, conduite par Ali Bachir Zouik.

Le ministre a, en outre, rappelé "les fondamentaux de la position constante de l'Algérie œuvrant pour un règlement politique de la crise en Libye, à travers un dialogue national incluant l'ensemble des parties libyennes, loin de toute ingérence extérieure", a-t-on ajouté dans le texte.

Cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre des concertations avec les parties, personnalités et leaders politiques libyens, portant sur les récents développements de la situation en Libye, notamment sur les plans politique et sécuritaire et les voies et moyens destinés à renforcer le processus

de sortie de crise, initié par l'Onu, fait suite aux précédentes rencontres tenues, à la lumière des efforts de l'Algérie sur la voie d'un dialogue inter-libyen.

L'entretien a également porté sur "les perspectives visant l'élargissement aux acteurs influents sur la scène politique libyenne et la consolidation de la dynamique de dialogue inclusif libo-libyen pour une solution politique consensuelle et durable, avec pour finalité de sceller un consensus fort et une réconciliation nationale", selon la même source.

Pour leur part, "les membres de la délégation libyenne, qui ont salué les efforts de l'Algérie en faveur de la solution politique

dans le cadre de l'accord libyen du 17 décembre 2015, ont fait une présentation sur la situation prévalant en Libye", a conclu le communiqué.

L. B.

## COMMUNIQUER VIA LES RÉSEAUX SOCIAUX Sellal appelle ses ministres à s'impliquer

Abdelmalek Sellal a recommandé à ses ministres d'utiliser Facebook et Twitter pour communiquer avec les citoyens dans le cadre de leurs préoccupations. C'est ce qu'a déclaré le ministre de la Communication, Hamid Grine, à la

presse.

"Le Premier ministre nous a instruit, en plein conseil du gouvernement : Ouvrez les comptes Facebook, ouvrez les comptes Twitter, communiquez ! Communiquez ! Ne laissez jamais des questions sans réponse !", a rapporté

Hamid Grine.

Contrairement à ses ministres, Abdelmalek Sellal est très présent sur les réseaux sociaux utilisant Twitter et Facebook pour réagir à des questions d'actualité.

R. N.

### ANCIEN CHEF DU GOUVERNEMENT Smail Hamdani n'est plus

L'ancien chef du gouvernement, Smail Hamdani, est décédé dans la nuit de lundi à mardi à l'âge de 86 ans, a-t-on appris auprès de ses proches. Né le 11 mars 1930 à Bordj-Bou-Arreridj, Smail Hamdani, a occupé plusieurs hautes fonctions de l'État dont, notamment, celle de chef du gouvernement du 15 décembre 1998 au 23 décembre 1999. Il a assumé plusieurs autres postes depuis 1962, parmi lesquels celui de Conseiller juridique du ministre de l'Information (1962-1963), secrétaire général du gouvernement (1977-1979), conseiller à la présidence de la République (1980-1983). Diplômé aussi de carrière, il a occupé les postes d'ambassadeur auprès du Danemark, de la Norvège et de la Finlande (1983-1984), en Espagne (1984-1985), et en France de 1989 à 1992. Le défunt a été également président de l'Association algérienne des relations internationales (AARI). L'ancien chef du gouvernement Smail Hamdani, décédé à l'hôpital militaire Mohamed-Saghir Nekkache sera inhumé aujourd'hui au cimetière d'El-Alia à Alger après la prière de Dohr, a-t-on appris auprès de ses proches.

R. N.

SELON JEAN-LOUIS GUIGOU

# La France "doit miser" sur l'Algérie

L'Algérie connaît une grande transformation économique et la France "doit miser" sur ce pays, a affirmé hier Jean-Louis Guigou, haut fonctionnaire français et président de l'institut de prospective économique du monde méditerranéen (Ipemed).

PAR RIAD EL HADI

Algérie "est un très grand pays en transformation et la France doit miser sur ce pays. C'est une intime conviction", a insisté M. Guigou au cours d'un petit-déjeuner de la Méditerranée et de l'Afrique, organisé à Paris par l'Institut qu'il dirige, le quotidien économique *La Tribune* et *BpiFrance*, une banque publique d'investissement.

La rencontre, qui avait pour thème "L'Algérie de demain", a regroupé un parterre d'entrepreneurs, de financiers et de responsables du secteur économique qui activent en Algérie ou explorent le marché algérien pour des projets de partenariat.

Le président de l'Ipemed a souligné que l'objectif de cette rencontre est de "construire l'avenir" entre la France et l'Algérie en identifiant sur le terrain des "forces à l'œuvre" pour aider l'Algérie qui sera, selon lui, "un très grand pays en Afrique du Nord".

Dans son intervention, il a argumenté ses propos par le fait que l'Algérie, en sa qualité de pays africain pivot, va devenir une interface "incontournable" entre l'Europe et l'Afrique, soutenant que l'Afrique du Nord, et précisément l'Algérie, sera une grande zone industrielle pour l'Europe, notamment dans la



Jean-Louis Guigou.

construction automobile. "Les Européens n'iront plus en Chine pour des investissements, c'est loin. Ils veulent maintenant compacter leurs valeurs, et l'Algérie, qui diversifie son économie, est en transformation industrielle", a-t-il précisé, citant les différents projets de construction automobile engagés en Algérie ou en cours de réalisation.

L'autre force de cette tendance, a ajouté ce professeur d'université, est le rôle "stratégique" que va jouer l'Algérie dans les années à venir en Afrique avec la transsaharienne, un axe routier liant Alger à Lagos, relevant un atout majeur supplémentaire qui est la diaspora algérienne qui, a-t-il dit, "bouge beaucoup et mieux".

Abondant dans le même sens, Boualem Aliouat, représentant de Laïd Benamor, P-dg du groupe Amor Benamor et président de la chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci), a expliqué

que l'économie algérienne, contrairement à ce qui se dit, présente des atouts très "incitatifs" en faveur du développement de la coopération entre les deux pays, préconisant cependant de mettre en place un organisme algéro-français des affaires.

M. Aliouat, qui est vice-président du Conseil africain de l'entrepreneuriat et de l'innovation, est revenu sur la règle 49/51 %, une des "préoccupations" des investisseurs français, pour souligner qu'au contraire, "elle n'a pas bloqué les investissements", indiquant qu'il y a plus d'investissements qu'avant son établissement.

"Ce n'est pas une règle de prédation sur le patrimoine de l'investisseur", a-t-il affirmé, précisant qu'elle "identifie le partenaire idoine porteur de valeur ajoutée".

"Ce qu'attendent les Algériens, a-t-il dit, c'est une relation partenariale gagnante-gagnante, durable, fondée sur

l'excellence et des stratégies de développement, y compris à l'international".

Pour sa part, le Haut responsable français à la coopération industrielle et technologique franco-algérienne, Jean-Louis Levet, qui a saisi l'occasion de porter à la connaissance de l'assistance les nombreux projets réalisés ou en cours entre l'Algérie et la France, a souligné l'intérêt des entreprises françaises à travailler avec l'Algérie.

Il a évoqué, dans ce sens, les besoins "considérables" et "finançables" en Algérie dans un grand ensemble de domaines, allant de l'agro-alimentaire, de l'industrie au numérique visant l'objectif d'une économie décentralisée et déconcentrée.

Il a indiqué que les entreprises algériennes, notamment du secteur privé, sont réparties dans de grandes zones géographiques en Algérie et sont dans une démarche de qualité, notamment pour le marché intérieur et africain.

Il a expliqué, dans ce contexte, que le gouvernement algérien est "conscient" qu'il faut déconcentrer l'économie, appelant les investisseurs français à profiter de leurs capacités pour des projets globaux avec l'Algérie.

C'est ce qu'a soutenu l'économiste Alexandre Kateb, membre de la Task Force qui conseille le Premier ministre Abdelmalek Sellal, en faisant constater qu'il y a en Algérie un "réservoir de compétences" et une prise de conscience de ce potentiel.

"Il y a en Algérie une nouvelle génération d'entrepreneurs qui a soif d'intégrer les technologies et le savoir-faire dans une dynamique concrète de coopération entre l'Algérie et la France", a-t-il relevé.

R. E.

## REGISTRE DE COMMERCE ÉLECTRONIQUE En vigueur prochainement

Le registre de commerce électronique sera mis en place durant le premier trimestre 2017, a indiqué hier à Alger le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville et ministre du Commerce par intérim, Abdelmadjid Tebboune. "On parle de faux registres de commerce, de registres scannés ou loués. Nous allons faire face à ces pratiques frauduleuses", a-t-il relevé lors d'une rencontre avec les cadres du ministère du Commerce, en annonçant la mise en place du registre de commerce électronique durant le premier trimestre de l'année en cours.

Ce dispositif, selon lui, va permettre aux contrôleurs une meilleure maîtrise des opérations de contrôle pour mettre fin à ce genre de pratiques frauduleuses.

A fin 2016, le nombre d'opérateurs inscrits au registre du commerce s'élevait à 1.890.257 opérateurs dont 1.717.382 personnes physiques (90,9 %) et 172.875 personnes morales (9,1 %), selon un bilan présenté lors de cette rencontre.

En 2016, la nomenclature des activités du registre de commerce a introduit un nouveau secteur dédié exclusivement à l'exportation (secteur 7) qui regroupe quatre codes: l'exportation, respectivement, des produits agroalimentaires, des produits industriels et manufacturés hors hydrocarbures, de tous produits hors hydrocarbures, et des produits pharmaceutiques.

R. N.

## FRAUDE FISCALE EN 2016

# 59,29 milliards de dinars de transactions sans factures

PAR RANIA NAILI

Le chiffre d'affaires dissimulé de transactions commerciales sans factures, mises au jour par les services de contrôle du ministère du Commerce, a atteint 59,29 milliards de dinars (mds DA) en 2016 contre 64,48 mds DA en 2015, en baisse de 8 %, a indiqué hier un bilan de ce ministère.

Par répartition régionale, ce sont les régions de Batna et de Saïda où a été constaté le plus grand nombre de cette catégorie d'infractions (plus de 13 mds DA chacune), suivies des régions de Ouargla (10,91 mds DA), d'Oran (6,7 mds DA), de Blida (4,4 mds DA), de Sétif (3,4 mds DA), d'Alger (3,2 mds DA), d'Annaba (2,6 mds DA) et de Bechar (1 milliard DA), selon le bilan présenté lors d'une rencontre entre le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville et ministre du Commerce par

intérim, Abdelmadjid Tebboune, et les cadres du ministère du Commerce.

Sur l'année 2016, il a été enregistré 1,59 million d'interventions (+3 % par rapport au nombre d'interventions en 2015) qui ont permis la constatation de 220.878 infractions (-1 %), l'élaboration de près de 204.339 procès-verbaux (-1 %) et la fermeture de 16.219 locaux commerciaux (+0,5 %).

En outre, une marchandise d'une valeur de 5,2 mds DA a été saisie en 2016 alors qu'une autre marchandise de 20 mds DA a été bloquée aux frontières.

Par ailleurs, en janvier 2017, les agents de contrôle ont constaté des hausses de prix pour quelques produits alimentaires à prix réglementé à l'instar de la semoule.

De nombreux opérateurs économiques affichent des prix différents de ceux fixés par la réglementation pour les

produits subventionnés, a observé M. Tebboune.

Relevant que ces opérateurs justifient leur démarche par la concurrence du marché parallèle, l'augmentation des taxes par la loi de finances 2017 ainsi que le prix de transport dans les zones éloignées, le ministre a considéré toutefois qu'il s'agissait de "pratiques de prix illicites".

Pour faire face à ce phénomène, le ministère s'est engagé à renforcer le contrôle au niveau des minoteries et des grossistes et à surveiller de manière accrue la traçabilité de blé dur et compte effectuer des contrôles de manière continue et inopinée au niveau de tous les dépôts, entrepôts et chambres froides pour vérifier et lutter contre toute détention de produits aux fins spéculatives.

R. N.

AVEC UNE PRODUCTION POURTANT CROISSANTE

# Les prix des viandes rouges perturbés

Les prix des viandes rouges demeurent toujours hors de portée pour le consommateur moyen. La filière reste marquée par un déficit de régulation. Les professionnels de ce secteur tirent la sonnette d'alarme.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Le P-dg du groupement national des industries alimentaires et de la logistique, Djahid Sefzef, a déclaré récemment à la radio nationale que "la filière des viandes rouges a besoin d'être régulée et restructurée dans ses infrastructures".

De même qu'il considère l'importance de "la régulation des prix à la vente qui connaît une augmentation sans cesse" pénalisant de ce fait le consommateur. Les indices révélés par ce responsable indiquent que "les prix réels doivent osciller entre 550 et 700 DA" du fait que la production est assez suffisante pour couvrir le marché national. En tout et pour tout, l'Algérie produit annuellement quelque 550.000 tonnes de viandes rouges. Le cheptel ovin est en pleine croissance avec plus de 27 millions de têtes contrairement aux années précédentes où la production stagnait. Le problème subsiste selon les professionnels dans le cheptel bovin qui n'a pas atteint un seuil de production suffisante et du fait que l'Algérie a recours à 18 % d'importa-



tion de viandes bovines contre seulement 2 % de viandes ovines. Ce déséquilibre résulte, selon des professionnels, aux manques de moyens de pâturage pour la race bovine et aussi à un déficit d'abattoirs, l'État a promis de créer de nouvelles infrastructures. Pour asseoir une régulation des prix, le premier responsable des industries ali-

mentaires et de la logistique indique que "des nouveaux abattoirs seront créés à Hassi-Bahbah à Djelfa, Aïn-M'lila et à El-Bayadh".

Ce sont ces régions qui produisent de grandes quantités de cheptel ovin et bovin. Récemment, l'Association nationale des éleveurs basée à Djelfa a interpellé les autorités agricoles pour per-

mettre aux éleveurs, eux-mêmes d'un soutien financier pour créer de nouveaux labours pour les besoins d'alimentation du bétail. Mais pour les éleveurs, il s'agit surtout de régler la question des prix de l'aliment du bétail qui observe ces derniers temps une envolée sans précédent. En effet depuis quelques temps, le prix du quintal de l'aliment du bétail a presque doublé oscillant entre 2.800 à 3.000 DA alors que l'année dernière, il était de 1.750 DA. Pour parer à ces tarifs qui dépendent des marchés boursiers, les éleveurs appellent les pouvoirs publics à soutenir ces prix ou à créer des investissements dans cette filière.

On apprend que plusieurs investisseurs privés veulent s'impliquer dans de nouveaux projets, mais rien de concret n'a été enregistré pour l'instant. Si la filière avicole a réussi à se stabiliser malgré les déboires de ces prix, il en est de même pour la filière des viandes rouges qui pourrait entamer une mutation, vu que ce ne sont pas les moyens financiers et humains qui manquent.

F. A.

ANNONCÉ PAR TAHAR HADJAR

## L'Onou sera "dissoute"

PAR CHAHINE ASTOUATI

L'Office national des œuvres universitaires (Onou) sera dissous, a annoncé, hier, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar.

"Plusieurs dépassements perturbent le fonctionnement des œuvres universitaires" a-t-il justifié lors d'une rencontre avec des organisations estudiantines. Il a annoncé, à cette occasion, la tenue, cette année, d'une conférence nationale avec la participation de tous les concernés, (étudiants, ministère, fournisseurs), pour procéder à une autre

forme d'organisation susceptible d'améliorer les prestations fournies.

Le ministre a annoncé la nomination de Majid Kaci en tant que nouveau DG des œuvres universitaires dont la tâche sera de "donner du punch à l'Office et de préparer le nouveau mode de gestion".

### Le ministre fustige les organisations estudiantines

Tahar Hadjar a vivement critiqué la prestation des organisations estudiantines qui,

selon lui, "ne jouent pas suffisamment leur rôle dans l'encadrement des manifestations des étudiants".

Cette situation a donné lieu, selon lui, à "des actions anarchiques" à l'instar de la grève de deux mois des étudiants de pharmacie "qui n'a aucun sens", et des actions "regrettables" comme "la fermeture des universités" par les étudiants.

"De quel droit les étudiants agissent de la sorte. Ils n'ont aucun droit de fermer l'université. C'est un comportement inacceptable. Vous êtes qui pour fermer l'univer-

sité ?", s'est-il révolté. Hadjar ira jusqu'à menacer de "dissolution" les organisations récalcitrantes rappelant que "Les décisions relevant de la compétence du ministère n'ont pas à être discutées par les organisations".

Pour lui, les étudiants ont le "droit absolu" d'exprimer leur revendications, mais de "manière pacifique, civilisée et intelligente sans le recours à la force ni aux comportements nuisibles pénalisant le déroulement des études".

C. A.

EN FONCTION DE LA CONSOMMATION

## Les prix de l'eau potable augmenteront

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Une nouvelle tarification de l'eau est en cours d'étude qui déterminera le barème en fonction de la catégorie des utilisateurs (opérateurs économiques, ménages...), a indiqué hier le ministre des Ressources en eau et de l'Environnement, Abdelkader Ouali.

Ce futur système de tarification, qui permettra de pallier le gaspillage de l'eau qui a atteint des dimensions alarmantes, épargnera toutefois les ménages qui ne dépasseront pas une certaine quantité de

consommation d'eau, a précisé le ministre sur les ondes de la Radio nationale.

"Cette nouvelle tarification sera basée sur deux principes importants : le premier étant ceux qui consomment le plus paient le plus, tandis que le second est que la tarification doit aussi être conforme au niveau de consommation", a expliqué M. Ouali.

Ainsi, les ménages qui ne consomment pas au-delà d'une certaine quantité seront épargnés par ce futur dispositif de tarification, permettant ainsi au secteur de cibler le soutien des prix de l'eau par l'État, a-t-il

avancé.

A ce propos, il a fait valoir qu'il ne serait pas question que l'eau soit cédée aux activités industrielles, touristiques, aux commerçants qui ont des douches ou aux limonaderies au même prix que celui des ménages. Par ailleurs, il a expliqué que cette mesure contribuera à résoudre le problème du déficit financier de l'Algérienne des eaux (10 milliards de dinars) qui croule également sous le poids des branchements illicites et des fuites d'eau.

R. R.

LICENCES D'IMPORTATION

## La liste et les quotas définis lundi prochain

PAR RACIM NIDAL

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville et ministre du Commerce par intérim, Abdelmadjid Tebboune, a coupé court aux spéculations sur une éventuelle révision du quota d'importation de véhicules.

En effet et en marge d'une réunion tenue, hier avec les cadres de son secteur il semble avoir éludé la question, même s'il s'est tenu à la nuance en renvoyant la balle au Premier

ministre, non sans faire remarquer qu'"à l'intérieur du quota, il y aura des licences proportionnelles aux capacités d'importation des uns et des autres et à la qualité de l'importation".

Tebboune avait auparavant affranchi la presse qui l'avait abordé que la liste et les quotas des produits seront définis lundi prochain.

Il est à rappeler que jusqu'à l'heure, ce sont les véhicules, le ciment et le rond à béton

qui sont soumis, depuis janvier 2016, au régime des licences d'importation, auxquels se sont ajoutés récemment les agrumes dont les domiciliaires bancaires pour importations ont été gelées. Tout comme il serait utile de rappeler également qu'en 2016, il a été attribué 225 licences d'importations de véhicules, de ciment et de rond à béton par la commission interministérielle chargée de délivrance de ces documents.

R. N.

PROJET DE LOGEMENTS COMMUNAUX DÉTOURNÉ À CHÉRAGA

### Sit-in des travailleurs de l'APC

Près d'une cinquantaine de fonctionnaires de la mairie de Chéraga ont observé hier dans la matinée un sit-in au siège de l'APC. Leurs griefs ? Le détournement des 141 logements dits "communaux" initiés et réalisés sur fonds propres de la commune vers le chapitre social. "C'est l'actuel P/APC qui a pris cette initiative de son propre chef", dira un contestataire "puisque cette décision n'obéit à aucune délibération réglementaire, la seule existante est celle de l'ancienne assemblée et porte clairement sur le statut juridique de ce projet", ajoutera-t-il avant de déplorer le fait qu'il n'y eut même pas le moindre quota pour les fonctionnaires, dont des pères de familles qui ont fait l'impasse sur la formule AADL 2 et qui se retrouvent aujourd'hui sur le carreau.

TURKISH AIRLINES

### Ouverture d'une deuxième ligne vers Alger

La compagnie aérienne, Turkish Airlines, procédera cet été à l'ouverture d'une nouvelle liaison saisonnière entre Antalya et Alger, sa deuxième vers la capitale algérienne après celle d'Istanbul, a indiqué hier le site spécialisé en transport aérien Air-journal. La compagnie nationale turque proposera trois vols par semaine entre Antalya-Alger, du 8 juillet au 24 septembre 2017. Les vols seront opérés en Boeing 737-800 pouvant accueillir 12 passagers en classe affaires et 153 en économie. Les départs sont programmés lundi, mercredi et samedi à 23h50, précise la même source.

R. N.

CÉLÉBRATION DU PREMIER ANNIVERSAIRE DE L'OFFICIALISATION DE TAMAZIGHT

# Le HCA se fixe trois objectifs à court terme

La reconnaissance, de tamazight comme langue officielle à l'issue de la dernière révision de la Constitution en 2016, marque l'aboutissement de plus d'une soixantaine d'années de combat pour que cette langue, plusieurs fois millénaire retrouve sa véritable place dans la société algérienne.

PAR IDIR AMMOUR

La révision de la Constitution, qui célèbre son premier anniversaire, est venu couronner le sacrifice tous ceux qui ont œuvré pour la pérennité de cette langue parmi les militants de la cause, artistes, chercheurs et écrivains, notamment ceux qui sont passés de l'oralité à l'écrit, à l'image de l'anthropologue et linguiste Mouloud Mammeri dont le nom ne peut se détacher du combat identitaire et des efforts consentis pour la préservation de tamazight. Adoptée par le Parlement le 7 février 2016, la Constitution amendée a, notamment, élevé tamazight au rang de langue nationale et officielle avec création de l'Académie algérienne de la langue amazighe, placée auprès du président de la République.

Cette Académie "qui s'appuie sur les travaux des experts, est chargée de réunir les conditions de promotion de tamazight en vue de concrétiser, à terme, son statut de langue officielle". La société qui se réconcilie donc avec son identité, place cet acquis au cœur de ses priorités et de son engagement. La démarche qui est



Il s'agit maintenant de passer au travail académique et à la recherche linguistique.

aussi celle de l'État algérien à travers ses institutions républicaines, et en particulier le ministère de la Culture et du Haut conseil à l'Amazighité qui célèbrent ce 7 février, cette journée mémorable sous le thème de "Constitutionnalisation de tamazight, consolidation de l'identité nationale et de la culture algérienne".

A l'ouverture de la manifestation qui a eu

lieu au niveau du hall des expositions de la maison de la culture de Tizi Ouzou, la directrice de la culture, Nabila Goumeziene, a considéré que "nous avons dépassé l'étape de la consécration et nous devons passer à celle du travail académique et de la recherche linguistique et scientifique dans la perspective de la promouvoir et de la développer", a-t-

elle soutenu.

Le secrétaire général du Haut commissariat à l'Amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad, pour sa part et en présence de la ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Imène-Houda Farouan, a noté à Alger que le HCA se fixe, à court terme, la réalisation de trois objectifs : "la socialisation de tamazight, la généralisation de son enseignement sur l'ensemble du territoire national et la mise en conformité des textes avec la nouvelle donne constitutionnelle". De son côté, la ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication a estimé que la constitutionnalisation de tamazight est une "consécration de la place qu'elle occupe au sein de la société algérienne", appelant à "davantage d'efforts" pour la promotion de cette langue qui constitue l'un des fondements de l'identité nationale.

A cette occasion, Algérie Poste a procédé à l'oblitération d'un timbre philatélique dédié à la première année de l'officialisation de tamazight.

I. A.

## BRUCELLOSE ET LEISHMANIOSE CUTANÉE EN 2016

# Recrudescence des pathologies à Ghardaïa

PAR ROSA CHAOUÏ

Une recrudescence notable de cas de pathologies de brucellose humaine et de la leishmaniose cutanée a été relevée dans la wilaya de Ghardaïa en 2016, par rapport aux années précédentes,

**CONFLITS SOCIAUX**  
**14.000 plaintes**  
**reçues**  
**par l'Inspection**  
**du travail à Oran**

Plus de 14.000 plaintes relatives à des conflits entre salariés et employeurs ont été enregistrées durant l'année 2016 par l'inspection du travail de la région d'Oran.

Du 1<sup>er</sup> janvier à fin décembre, ces plaintes ont été déposées par des employés contre leurs employeurs dans les wilayas d'Oran, de Mascara, de Sidi Bel-Abbès, d'Ain Témouchent, de Mostaganem et de Tlemcen, a expliqué l'inspecteur régional du travail, Mohamed Bendib.

Ces conflits ont été traités dans leur grande majorité, a-t-il fait savoir, précisant que peu d'entre eux n'ont pas encore été réglés, en raison de l'imprécision des adresses mais également du refus d'employeurs à répondre aux convocations. Ces plaintes, précise cette source, émanent pour une large part de travailleurs du privé travaillant dans le bâtiment, les travaux publics et le secteur des services. La plupart de ces plaintes, indique-t-elle, ont été déposées par des travailleurs en exercice, licenciés ou ceux n'ayant pas bénéficié de leurs droits sociaux, tels la non-remise d'attestations de travail, de relevés de salaire, de non-déclaration à la sécurité sociale ou bien de licenciements abusifs, donnant parfois lieu à des grèves.

R. N.

selon un bilan de situation épidémiologique arrêté au 31/12/2016 par la direction locale de la santé et de la population (DSP).

Le nombre de cas de brucellose, maladie contractée au contact d'animaux d'élevage et à la consommation de lait cru ou de produits dérivés du lait cru, notamment "El-Kemaria", un fromage traditionnel du terroir, a atteint les 1.546 cas en 2016 contre 427 en 2015 (277 en 2014 et 116 cas en 2013), est-il signalé.

Cette recrudescence de la brucellose humaine est attribuée au non-respect des règles d'hygiène et sanitaires, au refus de quelques éleveurs de vacciner leur cheptel prétextant que les vaccins sont à l'origine d'avortements chez les femelles en gestation (sans preuves) et l'utilisation par plusieurs éleveurs d'un géniteur mâle porteur de bactéries, selon une enquête épidémiologique réalisée par les services vétérinaires de Ghardaïa.

Le lait et les produits laitiers vendus sur le marché informel dans la région, sans traçabilité, ont été également incriminés dans cette hausse des cas de brucellose à Ghardaïa, ajouté à cela l'entêtement des citoyens à croire aux vertus du lait naturel cru et le boire sans le bouillir, a-t-on fait remarquer.

Le triste record de cas de brucellose en 2016 est détenu par les quatre communes de la vallée du M'zab (938 cas), suivi par Berriane (205), Métlili (184 cas) et Guerrara (150), indique le bilan annuel de la DSP.

Les cas de leishmaniose cutanée, pathologie parasitaire, transmise par un insecte le "phlébotome", diagnostiquée dans la wilaya de Ghardaïa, ont également enregistré une hausse "sensible" durant l'année écoulée, ou 385 cas ont été enregistrés, contre 254 cas en 2015 (134 en 2014, 226 en 2013 et 384 cas en 2012), d'après le même bilan.

"La répartition des cas de leishmaniose cutanée correspond globalement à la situation épidémiologique des cinq dernières années, avec en tête la région de Guerrara (320 cas), Métlili (22), Berriane (17) et Ghardaïa (9)", a précisé le directeur de la DSP, Ameer Benaïssa.

Cette pathologie de type cutanée continue de résister dans cette wilaya, en dépit de la mise en place d'un dispositif de lutte contre les vecteurs de maladies, visant à éliminer les foyers et facteurs susceptibles de développer ces vecteurs de maladies épidémiologiques et la réalisation de réseaux d'assainissement et autres stations d'épuration dans ces localités, a

souligné M.Benaïssa, ajoutant que deux cas de leishmaniose viscérale ont été aussi enregistrés, l'un à Ghardaïa et l'autre à El-Menea.

Ces maladies demeurent un problème de santé publique et les problèmes de santé qui leur sont imputables constituent un lourd fardeau pour la collectivité, en raison de l'absentéisme qu'ils engendrent dans les secteurs d'activités économiques et du coût de la prise en charge des patients soutenu par les structures sanitaires, a affirmé le DSP.

Ces pathologies sont de plus en plus fréquentes à cause de la dégradation de l'hygiène du milieu, du cadre de vie et de l'urbanisation anarchique, qui constituent un "facteur à risque" dans la région de Ghardaïa, ajouté à cela le développement intense du secteur informel dans la vente de produits de consommation sans traçabilité et contrôle sur la voie publique, selon le responsable.

La sensibilisation des citoyens sur la nécessité de consommer les produits contrôlés et de faire bouillir le lait dans tous les cas, ainsi que la lutte contre la dégradation du milieu restent les meilleurs moyens pour éradiquer ces zoonoses en l'absence de vaccins, a-t-il averti. R. C.

## EXTENSION DU RÉSEAU FERROVIAIRE

# L'Algérie en passe d'être classée 2<sup>e</sup> en Afrique

Le réseau du chemin de fer en Algérie est appelé à s'étendre sur 12.500 kilomètres, permettant, une fois totalement réalisé, de relier un maximum de régions, faisant du pays le second du continent à être dotée d'une aussi large infrastructure, après l'Afrique du Sud. Le réseau ferroviaire

algérien s'étend actuellement sur 6.380 kilomètres, dont 4.000 sont exploités et 2.380 autres sont en cours de construction.

Le ministre des Transports et des Travaux publics, Boudjemaa Talai, en visite dans l'est du pays, a inspecté plusieurs projets ferroviaires en

chantier, dont celui reliant, sur 118 km, la ville de Sétif à celle de Constantine.

Il s'est également rendu sur divers chantiers entrepris dans diverses wilayas de cette région, dont celui du projet d'extension de l'aéroport du 8-Mai-1945, à Sétif.

R. N.

L'ALGÉRIE SUR LA ROUTE DE LA DIGITALISATION

# Siemens accompagne le pays dans ses objectifs

*Siemens apportera son savoir-faire et son assistance technique et technologique au Centre de recherche et de développement des technologies avancées situé à Baba Hacen, dans la banlieue d'Alger.*

PAR AMAR AOUIMER

Il s'agit de matérialiser le transfert de technologie pour les laboratoires d'automatisation et de la robotique, c'est-à-dire soutenir les projets de recherche appliquée inhérents à l'intelligence artificielle. Cette firme internationale assurera également des cycles de formation pour les ingénieurs et techniciens du CDTA tout en leur fournissant les équipements et les outils nécessaires pour mener à bien les projets de recherche et développement. Siemens est présente en Algérie depuis 55 ans et résolument engagée envers les objectifs socio-économiques du pays, comme en témoigne le rapport Business to Society ;

Forte de plus de 160 ans d'expérience et d'innovation, Siemens joue un rôle important dans le secteur du digital : elle entend accompagner les entreprises algériennes dans la transformation digitale.

Avec Digital Enterprise et Mindsphere, l'entreprise propose des solutions de dernière génération pour accompagner la transformation digitale.

La nouvelle plateforme MindSphere offre aux clients de secteurs les plus divers – de l'industrie à l'exploitation ferroviaire – une plate-forme ouverte et basée sur le cloud pour l'Internet des objets.

Siemens a organisé, le 5 février, au Centre International des Conférences d'Alger une rencontre autour de la digitalisation pour présenter à ses clients les solutions technologiques innovantes qui s'appuient sur le savoir-faire de Siemens et ses compétences en Électrification, Automatisation et Digitalisation (E-A-D). Sous le titre « *Construisons l'avenir ensemble* », cette rencontre était aussi l'occasion de retracer 55 ans de contribution et de réalisations de grands projets pour soutenir la politique d'industrialisation de l'Algérie, la hissant ainsi sur le podium des leaders technologiques de la région.

Cette rencontre fut rehaussée par la présence de Monsieur Klaus Helmrich, membre du Directoire de Siemens AG, en charge de l'Europe et de l'Afrique ainsi que des Divisions Digital Factory et Process Industries and Drives au niveau mondial. M. Helmrich a présenté le positionnement de Siemens dans les secteurs de l'E-A-D, et illustré, à des travers des exemples concrets, la manière dont Siemens aide les entreprises algériennes du pétrole et du gaz, de l'énergie, des transports et infrastructures, à devenir plus flexibles et plus compétitives.

C'est aussi l'occasion pour Siemens de mettre en avant les résultats de ses 55 années de présence en Algérie, son impact positif sur la société et sa participation au développement et à la croissance du pays. Siemens en Algérie croit fermement qu'il est impossible de poser les fondements



d'un business durable sans prendre part à la vie locale. Voilà pourquoi, pour la toute première fois en Algérie, Siemens illustrera à travers des chiffres et des faits son apport à l'employabilité, à la formation, à la santé et à l'innovation technologique.

## Les technologies de digitalisation et d'ingénierie de Siemens au service de l'Algérie

Siemens offre des solutions de dernière génération en électrification et en automatisation. Aujourd'hui, elle propose aux entreprises et aux industries de les accompagner dans la transformation digitale et ce, en couvrant toutes les étapes de la chaîne de valeur, y compris les services basés sur les données collectées.

Grâce à son expertise en transformation digitale, Siemens offre à ses clients des solutions logicielles, des services et plates-formes digitales. Par ailleurs, l'entreprise joue un rôle important dans la génération de données, leur analyse mais aussi leur protection.

## Digital Enterprise : une suite destinée aux industries

Avec la Digital Enterprise, par exemple, Siemens propose un portefeuille de solutions conçues pour réaliser la transition vers l'Industrie 4.0. La Digital Enterprise se compose de quatre éléments : Industrial Software and Automation Portfolio, Industrial Communication, Industrial Security et Industrial Services. Les clients industriels qui souhaitent évoluer vers l'usine du futur peuvent commencer par l'un de ces éléments, en fonction de leurs besoins, à n'importe quel niveau de la chaîne de valeur.

La Digital Enterprise a pour vocation d'aider les entreprises de toutes tailles, actives dans l'industrie manufacturière ou l'industrie des procédés, à réduire les délais de commercialisation de leurs produits, mais aussi à optimiser la flexibilité, la productivité, l'efficacité et la qualité, sans compromis en termes de sécurité.

## Mindsphere

Mindsphere est une « Platform as a Service » (PaaS) modulaire et économique basée sur le cloud et destinée au développement d'applications. Cet écosystème Internet of Things ouvert aide les entreprises à collecter et à analyser des masses de données à leur disposition afin d'accroître leur efficacité. La plate-forme

ouvre également de nouvelles perspectives en termes d'opportunité d'affaires.

## Des réponses technologiques aux besoins de l'Algérie

La gamme croissante et en constante évolution des méthodes de production d'électricité ainsi que les nouveaux développements dans la distribution, le stockage et la consommation d'énergie, contribuent à rendre le paysage énergétique et industriel de plus en plus complexe.

Dans le secteur de l'énergie, 11 milliards de m<sup>3</sup> de gaz sont acheminés chaque année par le gazoduc GPDF, entièrement équipé d'un système de contrôle et d'acquisition de données Siemens. Et pour l'une des premières centrales solaires hybrides au monde qui se situe à Hassi R'Mel, Siemens assure les services de maintenance préventive et corrective.

Dans l'industrie, plus de 50% de la production du ciment en Algérie, soit plus de 8 millions de tonnes par an, fait appel à des équipements électriques et des technologies d'automatisation de Siemens.

S'urbanisant à grande vitesse, l'Algérie a créé de nouvelles villes « durables », avec des objectifs environnementaux. Siemens aide à réaliser ces objectifs grâce au Siemens City Performance Tool (CyPT). Siemens joue aussi un rôle clé dans le développement des technologies digitales destinées à l'automatisation ferroviaire en Afrique du Nord. A la tête du consortium choisi pour la construction de la première ligne de métro d'Alger, Siemens a livré le système de contrôle automatique des trains Trainguard MT CBTC, le système de radiocommunication Airlink et le système de localisation des trains Digilock, et a installé le système de télécommunication et l'alimentation électrique de traction.

Siemens assurera également la première phase du déploiement du système européen de contrôle des trains (European Train Control System, ETCS) sur le réseau métropolitain algérois. Ce système permettra de faire circuler les rames à des vitesses de pointe de 160 km/h et d'augmenter la cadence horaire afin d'accroître la capacité. Siemens livrera, par ailleurs, des infrastructures de triage visant à renforcer l'efficacité de la ligne de marchandises et une technologie de pointe pour optimiser la manutention du fret. Le personnel algérien sera formé à l'utilisation et à la maintenance du système.

Pour stimuler l'innovation, Siemens a lancé en 2014 la création de centres

d'ingénierie régionaux (REC) axés sur le Digital Grid. Un des premiers a vu le jour en Algérie. Treize jeunes diplômés ont participé dans ce cadre à un programme de formation en Belgique. Le centre fait désormais profiter l'Afrique et l'Europe de ses compétences.

## Partenariat Siemens-CDTA

Dans le cadre du développement des entreprises algériennes, le Centre de développement des technologies appliquées (CDTA) joue un rôle important en effectuant des travaux de recherche scientifique et de développement technologique, de valorisation des compétences et des produits de recherche, et de formation par la recherche. Et ceci dans certains domaines des technologies avancées, notamment l'architecture des systèmes et les multimédias, la microélectronique et les nanotechnologies, la robotique et la productique, etc.

Siemens Algérie s'associe au CDTA en l'équipant de divers matériels et logiciels industriels, pour mettre en place une plateforme « *Industry 4.0* » à vocation de développement, d'ingénierie et de formation.

Siemens AG (Berlin et Munich) est un groupe international leader dans le secteur de la haute technologie, synonyme depuis plus de 165 ans d'excellence technique, d'innovation, de qualité, de fiabilité et de présence globale. L'entreprise est active dans plus de 200 pays et opère principalement dans les domaines de l'électrification, de l'automatisation et de la digitalisation. Géant mondial des technologies à haute efficacité énergétique qui contribuent à préserver les ressources naturelles, Siemens est l'un des principaux fournisseurs de solutions dédiées à la production et au transport efficaces de l'énergie, mais aussi un pionnier des solutions d'infrastructure, des équipements d'automatisme et des solutions logicielles destinées à l'industrie. En outre, l'entreprise est un acteur de premier plan de l'imagerie médicale, qu'il s'agisse de scanographie ou d'imagerie par résonance magnétique, ainsi que du diagnostic de laboratoire et de l'informatique médicale. Au cours de l'exercice fiscal 2016 (clôturé le 30 septembre), Siemens a enregistré un chiffre d'affaires de 79,6 milliards d'euros, pour un résultat net de 5,6 milliards d'euros. Fin septembre 2016, le groupe employait quelque 351.000 personnes dans le monde.

A. A.

## LAGHOUAT Élaboration d'un plan d'assainissement du foncier

Un plan global d'assainissement du foncier destiné à l'investissement dans la wilaya de Laghouat a été élaboré. Ce plan, qui vise l'assainissement des listes de bénéficiaires des lots de terrain destinés à l'investissement à travers l'annulation des projets non réalisés, a été précédé par l'organisation par les services de la wilaya de rencontres avec les bénéficiaires en vue de les inciter à lancer leurs investissements, l'étude des conditions de leur accompagnement, et la prorogation des délais de réalisation ou l'annulation des titres d'attribution. Le wali de Laghouat, Ahmed Meguelatti, a, lors de ces rencontres, appelé à accorder la priorité aux projets répondant aux spécificités de la région, créateurs de richesses et générateurs d'emplois à la satisfaction des jeunes de la région. L'opération d'assainissement a ciblé en premier lieu la zone industrielle de Bouchaker, au chef-lieu de wilaya, et sera étendue aux autres zones d'activités à travers les différentes communes de la wilaya ainsi que la zone d'artisanat. Selon le même responsable, les zones destinées à accueillir les projets d'investissement et ayant un besoin d'aménagement, seront raccordées par étapes aux divers réseaux. La wilaya de Laghouat a enregistré ces dernières années l'émergence de nombreux modèles réussis de projets d'investissement, notamment dans la commune de Laghouat et ses environs.

## ALGER Prise en charge de 190 enfants autistes

La directrice de l'action sociale de la wilaya d'Alger, Saliha Maiouche, a indiqué que 190 enfants autistes, sur une liste d'attente qui en compte 500, seront pris en charge par la Cité de l'enfance de Ben-Aknoun. Ce centre spécialisé, le premier au niveau national et africain, et qui sera bientôt opérationnel, constitue un véritable acquis pour le secteur des affaires sociales. Elle a indiqué qu'il s'agit d'un nouveau projet éducatif à caractère social, adopté par la wilaya d'Alger, en vue de renforcer les structures sociales qui prennent en charge les personnes aux besoins spécifiques y compris les autistes relevant de la wilaya. Les enfants admis dans cette structure, souffrant, notamment, d'autisme et de maladies rares, seront encadrés par 23 psychologues, orthophonistes et éducateurs spécialisés qui veilleront à la mise en œuvre de programmes et de méthodes inédits. Les services de la wilaya d'Alger visent, à travers les différentes mesures de soutien des structures de prise en charge des personnes aux besoins spécifiques et différents handicaps, à alléger la surcharge qui pèse sur de telles structures et à contribuer à atténuer la tension qui pèse sur les parents. L'établissement était destiné initialement à l'enfance en détresse, la wilaya d'Alger compte 62.000 handicapés, dont 60% de handicapés moteurs.

APS

BORDJ-BOU-ARRERIDJ, BARRAGE DE AÏN- ZADA

# Augmentation du taux de remplissage

*Les dernières précipitations du mois de janvier ont favorisé l'augmentation du volume d'eau du barrage de Aïn-Zada, volume ayant atteint près de 80 millions m<sup>3</sup> sur une capacité totale de 125 millions m<sup>3</sup>.*

PAR BOUZIANE MEHDI

Le taux de remplissage du barrage de Aïn-Zada, situé dans la commune de Aïn-Taghrouit (30 km à l'est de Bordj-Bou-Argeridj) — qui n'enregistrait au début de janvier dernier que 30% de sa capacité de stockage — a atteint 65% à la fin du même mois, a indiqué la direction de wilaya des ressources en eau, précisant que "les dernières précipitations du mois de janvier ont favorisé l'augmentation de volume d'eau de cet ouvrage qui a atteint près de 80 millions m<sup>3</sup>, sur une capacité totale de 125 millions m<sup>3</sup>", soulignant que "ce volume permettra de répondre aux besoins en eau des habitants de la région pour une période de presque deux ans".

Cette importante augmentation permet également d'écartier le spectre de la sécheresse qui planait sur cette région, du fait de la baisse du niveau de la nappe phréatique et du tarissement des puits et forages, situés dans les communes de la partie est de la



wilaya, et qui alimentaient les habitants de ces localités en eau potable. Face à cette situation, la sonnette d'alarme a été tirée, et la direction des ressources en eau et l'Algérienne des eaux avaient demandé à ce que le volume d'eau du barrage d'Aïn-Zada consacré à la wilaya de Bordj Bou-Argeridj soit revu à la hausse.

Selon l'APS, outre les changements apportés au programme de distribution d'eau potable dans certains quartiers du chef-lieu de wilaya, de nombreuses campagnes ont été organisées par ce secteur en direction des citoyens pour les sensibiliser à la nécessité de rationaliser la consommation de l'eau.

Pour rappel, dans le cadre des grands transferts hydrauliques, cinq communes de la daïra d'El-Mansourah (El-Mansourah, Ouled-Sidi- Ibrahim, El-M'Hir, Haraza et Ben-Daoud) sont actuellement alimentées en eau potable à partir du barrage de Tilesdit (Bouira), en attendant le raccordement prochain des communes de Ben-Daoud et de Harraza à ce même barrage, a rappelé l'APS, ajoutant qu'en plus de l'alimentation de cette région à partir du barrage de Tilesdit, 12 communes de la région nord de la wilaya de Bordj-Bou-Argeridj seront approvisionnées en AEP à partir du barrage de Tichy-Haf (Béjaïa).

B. M.

CHLEF, CASBAH DU VIEUX TÉNÈS

## Un patrimoine en détresse

Antique cité surplombant la façade maritime de l'actuelle wilaya de Chlef, témoin de civilisations et d'influences multiséculaires, de l'ère phénicienne à l'ère coloniale puis à l'Algérie indépendante passant par les règnes arabo-andalou et ottoman, la Casbah de Ténès est en train de dégénérer en attendant qu'un plan de sauvetage la ressuscite.

Casbah de Ténès, Vieux Ténès ou Ténès El Hadhar, comme il plaît à ses habitants de l'appeler, qui recèle des monuments millénaires d'une valeur inestimable en proie à moults dégradations, est en train de tomber en lambeaux malgré les travaux engagés ces dernières années par les services archéologiques de la wilaya.

Ces actions se sont, en effet, révélées insuffisantes pour sauver ces vestiges porteurs de l'histoire de la ville et classés pourtant secteur sauvegardé.

Le ministre de la Culture, Azeddine Mihoubi, qui visitait la wilaya de Chlef à la fin de l'année écoulée, avait donné son aval pour le financement du plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé de la vieille Medina de Ténès.

Le premier responsable du secteur s'était engagé à accélérer la procédure de financement de l'opération de restauration. Le directeur de la culture, Ahmed Mouadaâ, a indiqué que le plan de sauvegarde s'inscrit dans le cadre des efforts consentis par l'État pour la sauvegarde et la valorisation du patrimoine identitaire et historique. Selon lui, cette opération, d'un coût de 100 millions DA, est de nature à redonner son âme à ce legs architectural et culturel. Il signalera que ses services ont inscrit cette opération au titre des priorités du secteur. Plusieurs habitations de la ville menacent de tomber en ruines au grand dam de leurs occupants, dont le calvaire est d'autant plus exacerbé que le site, classé patrimoine sauvegardé, toute entreprise de consolidation est subordonnée à une autorisation de la direction de la culture. Cette dernière a les pieds et mains liés tant que le plan de sauvegarde n'a pas été publié au Journal officiel.

La suspension de l'opération de restauration des bâtisses depuis 2007 a porté un coup dur au patrimoine de Ténès. Ténès El-Hadhar gagnerait à

bénéficier d'une intervention rapide qui y fera relancer le tourisme.

Cité mythique, qui a vu défiler moults civilisations, ville à l'héritage culturel et historique légendaire, mère d'uléma de renommée tels les frères Abou Ishaq et Abou El Hassan El Tenessi, Ténès El-Hadhar tente de résister aux aléas du temps et lutte pour conserver son statut de centre de rayonnement culturel, historique mais surtout de nos jours de pôle touristique. Surplombant la façade maritime, le site présente les caractéristiques d'une Casbah notamment avec ses ruelles étroites.

Sa conception architecturale et sa grande cour lui confèrent l'aspect d'un musée à ciel ouvert et rappelle le petit royaume islamique qu'elle était et qui a longtemps prospéré.

Selon le guide touristique, le vieux Ténès érigé dans la partie sud de la ville a été construit par les marins andalous en l'an 262 de l'hégire. Un petit royaume dont les limites s'étendaient de Cherchell, Blida et Médéa à l'Est, Tissemsilt au Sud et Relizane et Mostaganem à l'ouest.

APS



OUARGLA, GRAND CANAL DE OUED RIGH

# Mise en place d'une série d'opérations d'entretien

*La réhabilitation et le nettoyage périodique du canal de oued Righ, qui connaît de nombreuses dégradations, est considérée comme l'une des préoccupations majeures du secteur des ressources en eau et de l'environnement.*

PAR BOUZIANE MEHDI

**P**armi les opérations (achevées ou en cours d'exécution), intervenant en application de l'arrêté 087 du 19 juin 2013 portant modalités de prise en charge par l'Office national de l'irrigation et du drainage (Onid), figurent des travaux de curage sur 7.600 mètres linéaires

Traversant sur 65 km le territoire de la wilaya déléguée de Touggourt (nord de Ouargla), le grand canal de oued Righ a bénéficié, ces dernières années, "d'une série d'opérations d'entretien pour renforcer son efficacité dans le rabattement de la nappe phréatique et la protection de l'environnement", ont indiqué les services de la wilaya, précisant que parmi ces opérations (achevées ou en cours d'exécution), intervenant en application de l'arrêté 087 du 19 juin 2013 portant modalités de prise en charge par l'Office national de l'irrigation et du drainage (Onid), figurent des travaux de curage sur 7.600 mètres linéaires du canal pour plus de 55 millions de dinars.

Selon l'APS, elles portent, en outre, sur des travaux de soutien et de reprofilage des rives de ce système d'évacuation des eaux de drainage en dehors des palmeraies (collecteur artificiel à



ciel-ouvert) qui s'étale sur 130 km de la commune de Blidet-Amor (wilaya de Ouargla) jusqu'à Chot-Merouane (wilaya d'El-Oued), à la faveur d'un financement de 20 millions de dinars. La réhabilitation et le nettoyage périodique du canal de oued Righ, qui connaît de nombreuses dégradations, est considérée comme l'une des préoccupations majeures du secteur des ressources en eau et de l'environnement, pour assurer une meilleure protection de l'environnement et de la santé publique et préserver la richesse phoenicicole dans la région, a fait savoir l'APS, ajoutant que pour cela, une large opération de réhabilitation du canal a été réalisée par l'Entreprise nationale de forage hydraulique Hydro-Forage, basée à Touggourt, durant la période allant de 1980 à 1988, en plus de travaux de curage et d'entretien exécutés par l'Onid de 2005 à 2006 et d'autres actions simi-

lares, sur plus de 40 km, entre 2013 et 2015 au titre des programmes communaux de développement.

Ce canal est un biotope artificiel de conception humaine construit au début du 20<sup>e</sup> siècle avec des méthodes traditionnelles, avant d'être réhabilité entièrement par l'État dans les années 70 et 80, selon les données de la station locale relevant du Centre de recherche scientifique et technique sur les régions arides (CRSTRA).

N'étant pas seulement un système de drainage, le grand canal de oued Righ est aussi un écosystème aquatique à valoriser, où se développent différentes espèces animales et végétales, à l'instar de la poule d'eau, le phragmite communis Trin et le halocnemum strobilaceum, a signalé la station locale de CRSTRA.

B. M.

ORAN, PRODUCTION D'UN COMPOST VERT

## Aménagement d'une plateforme

Un accord entre l'ONG écologique R20 Med et l'entreprise de gestion des centres d'enfouissement technique (Epic Cet) d'Oran a été conclu pour l'aménagement d'une plateforme d'une superficie d'un hectare au niveau du Cet de Hassi-Bounif (Oran-Est) pour développer la production du compost issu de déchets organiques, selon les responsables de l'Epic.

Il s'agit d'une première étape qui prépare un éventuel passage à un stade de production industrielle de compost écologique issu de déchets organiques récupérés principalement du marché de gros des fruits et légumes de El Kerma, a précisé la directrice de l'Epic Cet Oran, Dalila Chellel.

Le R20 Med a lancé une petite unité pilote de production de ce compost écologique en février 2016, avec une capacité de production maximale limi-

itée à quelque 10 tonnes chaque 18 jours, utilisé jusque-là à des fins expérimentales, dans une pépinière limitrophe du Cet de Hassi-Bounif notamment.

Le passage au stade industriel, avec la mise en place d'une grande unité de production, est tributaire de plusieurs conditions, a souligné la directrice de l'Epic Cet ajoutant que la qualité du compost doit être testée et certifiée dans un premier lieu.

La "qualité du fertilisant a été confirmée par deux laboratoires de recherche relevant des universités de Mostaganem et Chlef", assure la chargée du projet compostage au niveau du R20 précisant qu'"un accord avec la chambre d'agriculture d'Oran a été par ailleurs conclu pour son expérimentation dans une exploitation agricole dans un proche

avenir".

Il va "falloir ensuite étudier le potentiel économique de ce fertilisant, en élaborant une étude de socio-économique, qui se penche notamment sur la rentabilité du projet de la mise en place d'une grande unité de production", explique Mme Chellel.

"L'Epic ne peut pas lancer une production, qui nécessite l'engagement de fonds financiers, sans avoir un minimum de garanties sur sa commercialisation", a-t-elle souligné.

Ainsi, le dégauchissement de cette plateforme au niveau du Cet de Hassi-Bounif, qui nécessite peu de moyens, permettra d'accroître la production, en attendant d'étudier le marché et savoir s'il est demandeur de ce nouveau produit, en perspective de lancer une grande unité de production.

APS

BATNA

## 500 dossiers de soutien agricole approuvés en 2016

Pas moins de 489 dossiers de soutien agricole ont été approuvés au cours de l'année 2016 par la commission technique de la wilaya de Batna dans le cadre de la stratégie locale pour le développement de ce secteur, a indiqué le directeur local des services agricoles, Kamel-Eddine Benseghir.

Ces opérations, susceptibles d'impulser une nouvelle dynamique au secteur de l'agriculture, ont nécessité la mobilisation d'une enveloppe financière de 298,6 millions de dinars, a relevé le même responsable.

Concrétisées à 66%, ces actions comprennent la réalisation et l'équipement de 167 fourrages, 46 retenues collinaires et l'installation d'un réseau d'irrigation couvrant une superficie de 726,2 hectares, ainsi que la requalification de 13 étables, l'équipement d'une dizaine de poulaillers et d'écuries pour bovins, outre l'octroi de quelque 1.680 ruches.

Les mêmes services ont soutenu, au cours de la même période, l'attribution de 1.648 quintaux d'engrais au profit des exploitants agricoles de la région, de même qu'ils ont participé au soutien de la production, à la collecte et au transfert d'une quantité de 42,164 millions de litres de lait cru.

Cette wilaya occupe la seconde marche du podium dans la production de lait cru et de viandes blanches, la troisième dans le domaine mellifère, a décroché la 5<sup>e</sup> place dans la production de viandes rouges, la 6<sup>e</sup> place dans la production des olives et se classe à la 7<sup>e</sup> position en matière de collecte de lait cru.

EL-BAYADH

## Production de 93,3 millions de litres de lait cru

Une production de 93,4 millions de litres de lait cru a été réalisée l'an dernier dans la wilaya d'El-Bayadh.

Cette production, en hausse par rapport à celle de l'année 2015 où elle avait avoisiné les 91,33 millions de litres, a été obtenue à travers l'ensemble de la wilaya qui compte quelque 18.000 éleveurs producteurs de lait dans les filières d'élevage de bovins, ovins, caprins et camélidés.

Le centre de collecte de lait de la commune d'El-Bayadh, destiné à la laiterie de la wilaya de Saïda, a enregistré, pour sa part, une hausse des quantités de lait collectées à son niveau et évaluées à près d'un million de litres durant la même période, soit près de 350.000 litres de plus que celles enregistrées en 2015, selon la même source.

Le secteur recense un cheptel constitué de près de 2 millions de têtes d'ovins, près de 200.000 caprins et plus de 28.000 bovins et 12.000 camélidés.

La wilaya d'El-Bayadh est appelée, dans les prochaines années, à devenir un bassin de production laitière, avec les larges perspectives qu'ouvrira l'important projet de partenariat algéro-américain localisé dans la plaine de Dayet El-Bagra à travers une grande exploitation d'élevage de près de 20.000 têtes de bovins avec une capacité de production annuelle de 245 millions de litres de lait.

APS

CISJORDANIE OCCUPÉE

# Les députés israéliens approuvent l'expropriation de terres palestiniennes

Les députés de la Knesset ont tenté d'imposer la loi israélienne en territoires occupés. Pour cela, ils ont adopté en dernière lecture par 60 voix contre 52 un texte ouvrant la voie à la légalisation des avant-postes construits sur des terres privées palestiniennes.

Ces avant-postes sont des communautés juives, de taille réduite, établies en Cisjordanie depuis près de vingt ans sans autorisation officielle, mais protégées par l'armée et bénéficiant de financements publics. Selon le décompte de l'ONG La Paix maintenant, 3 850 logements illégaux situés dans 53 avant-postes et des dizaines de colonies pourraient être ainsi blanchis. Les propriétaires doivent recevoir une compensation en argent ou sous forme de lot de terrain alternatif.

"C'est la première fois que les députés légifèrent en dehors du territoire israélien, explique la porte-parole de l'organisation, Anat Ben Nun. Cela donne un feu vert aux colons pour



construire partout, y compris sur des terres privées palestiniennes." Dans l'avion entre Londres et Tel-Aviv au moment du vote, le premier ministre israélien ne voulait pas d'une adoption définitive du texte avant sa rencontre avec Donald Trump à Washington, le 15 février. Les États-Unis avaient demandé aux autorités israéliennes d'éviter toute action unilatérale, qui compromettrait les velléités de M. Trump dans le conflit israélo-palestinien.

Mais les considérations de politique intérieure ont pris le dessus. La base des colons pousse le gouvernement vers l'annexion de la Cisjordanie, ou tout du moins de la zone C (60 % de ce territoire). D'autant que le démantèlement de l'avant-poste d'Amona, le 1<sup>er</sup> février, a été vécu comme un tra-

matisme. Avocat très engagé auprès de plusieurs ONG israéliennes, Michael Sfard met la dernière main à un ouvrage consacré à la lutte juridique contre l'occupation. Selon lui, le texte voté à la Knesset est "extrêmement grave et important". D'abord, parce qu'il porte atteinte "aux principes fondamentaux que sont l'égalité, la dignité ou encore le droit à la propriété". Mais, surtout, souligne-t-il, "parce que les victimes de cette loi ne sont pas des Israéliens et ne votent pas pour élire les députés. C'est la chose la plus antidémocratique qu'on puisse imaginer, c'est un trait de régime autocratique qui mérite une censure constitutionnelle."

A la fin de novembre 2016, c'est Nétanyahou lui-même qui mettait en garde ses ministres contre le projet de

loi, en assurant qu'il ouvrirait la voie à des poursuites judiciaires internationales contre les dirigeants israéliens. Mais depuis l'entrée de Donald Trump à la Maison Blanche, le premier ministre découvre le vertige de la conduite sans feux rouges. Il est engagé dans une fuite en avant, dénoncée par l'Union européenne et les Nations unies avec une obsession : ne pas perdre l'électorat national religieux au profit de son ministre de l'éducation, Naftali Bennett.

Une fuite d'autant plus éperdue que le premier ministre est cerné par plusieurs enquêtes pénales pour corruption, mettant en cause à la fois son mode de vie luxueux, sa confusion entre intérêts publics et privés et ses sombres desseins pour contrôler les médias.

## ESPAGNE

**Des dizaines de milliers de Catalans dans la rue pour soutenir l'indépendantiste Artur Mas**

"A bas la justice espagnole !" "Nous voulons voter !" Plusieurs milliers de personnes ont manifesté, lundi 6 février, devant le palais de justice de Barcelone pour soutenir l'indépendantiste Artur Mas, jugé pour avoir défié le gouvernement espagnol en organisant une consultation le 9 novembre 2014 sur l'indépendance interdite par la justice.

## IRAK

**Abu Bakr El Baghdadi repéré et isolé ?**

Le chef du groupe terroriste État islamique (Daech) Abu Bakr Al-Baghdadi aurait été localisé et isolé, a annoncé lundi la chaîne de télévision France 24 citant le Premier ministre irakien Haïder al-Abadi. Le commandant des forces spéciales irakiennes, le général Fadil Barwari, a annoncé à la mi-décembre qu'Abu Bakr Al-Baghdadi se cachait dans un bunker souterrain à Mossoul. Le département d'État américain avait antérieurement augmenté la récompense pour des informations sur Al-Baghdadi, la portant à 25 millions de dollars. Abu Bakr Al-Baghdadi, de son vrai nom Ibrahim Awad Ibrahim Ali Al-Badri, est apparu publiquement pour la 1<sup>re</sup> fois à Mossoul le 3 juillet 2014. Il a proclamé la création d'un califat islamique au Proche-Orient et a appelé les musulmans à lui obéir depuis une mosquée de Mossoul occupée par Daech. Les médias ont plusieurs fois annoncé la mort d'Al-Baghdadi, mais ces informations n'ont jamais été confirmées. Agences

## ROUMANIE

### Le gouvernement refuse de démissionner

Le gouvernement social-démocrate roumain, au pouvoir depuis à peine un mois, a rejeté lundi les appels à la démission lancés par des milliers de manifestants, qui ont déjà obtenu ce week-end l'abrogation d'un décret contesté sur la corruption. Face au plus vaste mouvement de contestation depuis la chute du communisme en 1989, le gouvernement de Sorin Grindeanu a retiré dimanche ce décret dépenalisant certains faits de corruption concernant des sommes inférieures à 200.000 lei. Mais il doit désormais retrouver la

confiance des Roumains, dont plusieurs dizaines de milliers scandaient dimanche soir : "Nous ne vous croyons pas, nous n'abandonnerons pas." Certains manifestants, parmi les 250.000 recensés à Bucarest, ont promis de revenir chaque jour dans la rue jusqu'à ce que l'abrogation du décret soit confirmée par le Parlement, où le Parti social-démocrate (PSD) est largement majoritaire avec son allié ALDE. Après avoir présidé une réunion de l'état-major de son parti, le chef du PSD, Liviu Dragnea, principale cible de la colère

des manifestants, a adopté un ton de défi face à la contestation. "Le gouvernement n'a aucune raison de démissionner, il a été légitimement élu", a-t-il dit à la presse. "Personne ne gagnera quoi que ce soit si ces tensions perdurent." Le PSD n'en est pas moins ébranlé par ces vastes manifestations organisées chaque jour depuis le 31 janvier dans tout le pays. "Toute nouvelle décision qu'il prend doit être vérifiée. Tout semble suspect", comment l'analyste politique Cristian Patrasconiu.

## ITALIE

### Une campagne d'affichage anonyme contre le pape François à Rome

"Tu as placé sous tutelle des congrégations, tu as viré des prêtres, tu as décapité l'Ordre de Malte et les Franciscains de l'immaculée, tu as ignoré les cardinaux (...) Mais où est ta miséricorde ?".

Des affiches contre le pape François ont été placardées à Rome dans la nuit de vendredi à samedi. "C'est la première fois qu'une telle contestation du souverain pontife sort des murs du Vatican pour descendre sur la voie publique", précise Géopolis. Les

affiches, qui ont été depuis recouvertes par les autorités locales, montraient la mine sombre du souverain pontife et l'accusaient d'avoir notamment "décapité l'Ordre de Malte", une organisation caritative mondiale dont la création remonte au XI<sup>e</sup> siècle, à Jérusalem.

A l'origine de ce conflit ? Un désaccord entre le Grand Maître de l'Ordre, le Britannique Matthew Festing, et son Grand-chancelier allemand, Albrecht von Boeselager. Ce dernier

avait été sommé de partir après avoir été accusé d'avoir autorisé la distribution de préservatifs dans des camps humanitaires en Birmanie.

Et si cette campagne d'affichage n'a pas été revendiquée, elle a démarré justement quelques heures avant l'annonce par le pape de la nomination de Mgr Giovanni Angelo Becciu, numéro 3 du Vatican, comme délégué spécial auprès de l'Ordre de Malte.

Agences

# Primaires en France

*Entre des candidats haut en couleur, autant pour la gauche que pour la droite, qui aura les suffrages des Français pour remplacer un président pour le moins effacé et dont la cote a toujours été au plus bas ?*

Une chose est sûre, les guerres de tranchées sont loin d'être finies et les paris restent ouverts...

## Benoît Hamon, candidat de la gauche

La gauche vient de désigner son candidat pour l'élection présidentielle, qui aura lieu dans moins de 3 mois. À l'issue de la primaire de la gauche, c'est Benoît Hamon qui l'a emporté. Les électeurs de la gauche ont préféré Benoît Hamon à l'ancien Premier ministre Manuel Valls pour les représenter à l'élection présidentielle. C'était lors du second tour de la primaire de la gauche, qui a eu lieu 2 mois après celle de la droite. À 49 ans, Benoît Hamon est candidat à l'élection présidentielle pour la première fois. Il appartient au Parti socialiste, comme François Hollande. Sous la présidence de ce dernier, Benoît Hamon a même occupé 2 postes de ministre, entre 2012 et 2014. Mais fin août 2014, il a décidé de quitter le gouverne-



Nicolas Sarkozy et François Fillon avaient déjeuné ensemble le vendredi 13 janvier et ont aplani leurs différends depuis la victoire du second nommé aux primaires de la droite en novembre 2016. C'était avant les révélations du *Canard Enchaîné* sur les emplois fictifs de Penelope Fillon qui aurait été rémunérée près de 900.000 euros sans un rôle d'assistante parlementaire auprès de son mari et de consultante à la *Revue des deux mondes*.

## Manuel Valls : cruelle sanction

L'ex-Premier ministre, Manuel Valls, est fortement sanctionné à l'issue du 2<sup>e</sup> tour de la primaire socialiste. 41,35 % pour Manuel Valls, 54 ans, selon les résultats de ce scrutin qui marque aussi un désaveu pour ceux qui ont exercé le

"irréprochable" et "exemplaire". Englué dans l'affaire d'emplois fictifs présumés de sa femme et de ses enfants, François Fillon est lâché par de plus en plus de parlementaires de droite. Pour l'instant, la majorité des parlementaires et ténors du parti qui souhaitent le retrait de François Fillon le font en "off", sous couvert de l'anonymat. Plusieurs ténors du parti contactés par l'AFP estiment ainsi que la messe est dite, au vu de l'avalanche d'éléments chargeant Fillon. "Il a une tonne de fonte dans l'estomac", commente l'un d'entre eux. D'après ces sources, François Fillon refuse catégoriquement de s'effacer pour l'instant, mais il y sera de toute façon contraint et forcé s'il s'obstine, dit-on. Quelques parlementaires et élus républicains ont, eux, choisi de s'exprimer publiquement pour demander à François Fillon de laisser la place. Pour secourir le candidat à la présidentielle, les fidèles de l'ancien premier ministre usent d'éléments de langage tendant à poser François Fillon en victime.

Sur Twitter, les pro-Fillon ont d'ailleurs lancé le hashtag "Stop chasse à l'homme", insinuant que leur champion est injustement ciblé. Sur le même réseau social, le sénateur Bruno Retailleau plaide pour "un peu d'humanité" et demande à ce que l'ancien premier ministre ne soit pas cloué "au pilori." Dans une interview accordée à Valeurs Actuelles, la filloniste Valérie Boyer dénonce, elle, un "acharnement" et tire la conclusion qu'il y a "quand même un curieux hasard du calendrier des révélations." Entre les lignes, ces "boules puantes", comme les a qualifiées François Fillon lui-même, ne seraient qu'une "opération de calomnie" destinée à saper sa candidature à l'élection présidentielle. Pire, "un coup d'Etat institutionnel qui vient du pouvoir", a-t-il affirmé. Lors d'une conférence de presse tenue le 6 février Fillon s'est exusé mais a affirmé poursuivre sa campagne politique : "Rien ne me détournera des vrais enjeux de cette élection présidentielle. J'ai été choisi par des millions de Français", a-t-il affirmé.

## Marine Le Pen : doucement mais sûrement

Marine Le Pen invitée à donner son avis sur l'affaire Fillon est restée prudente dans ses propos, mettant les points sur les - i - concernant les accusations du Parlement européen contre lequel elle a porté plainte récusant tout amalgame avec l'affaire Pénélope Fillon. Une défection de Fillon lui serait salubre en récupérant ses. La candidate du Front national à l'élection présidentielle a présenté, le 4 février à l'occasion de ses assises présidentielles tenues, dans la ville de Lyon, "144 engagements", parmi lesquels figurent la sortie de l'euro et la réduction de l'immigration. D'une présidentielle à l'autre, les programmes se suivent et se ressemblent pour Marine Le Pen. La candidate propose de descendre à un solde migratoire de 10.000 personnes par an (contre 40.000 aujourd'hui). En 2012, elle promettait de stopper les flux migratoires vers la France, en réduisant le nombre total d'entrées sur le territoire à 10.000 personnes. Plus symbolique, le témoignage de "la reconnaissance de la communauté nationale à l'égard des harkis et de leurs familles et l'opposition à toute commémoration du 19 mars 1962", ce qui ne devrait pas plaire à certains cadres et militants du parti, pour qui la mémoire de l'Algérie française reste tenace. Marine Le Pen reste néanmoins parmi les favoris à cette présidentielle qui nous promet de chauds débats et de nouvelles surprises.

## Emmanuel Macron, l'outsider le 13 février prochain à Alger

Le candidat à l'élection présidentielle française, Emmanuel Macron, se rendra à Alger le 13 février prochain. Il rencontrera de nombreux acteurs politiques et responsables algériens.

Une réunion publique est également prévue avec la société civile algérienne. Pour l'heure, le programme précis de la visite d'Emmanuel Macron n'a pas été encore dévoilé. Mais la visite de l'ancien ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique ne passera pas inaperçue.

Lors de son meeting, tenu lundi soir à Bobino, Emmanuel Macron a tenu à démentir les rumeurs qui circulent sur sa "double vie" supposée. Il a ironisé sur les rumeurs qui alimentent "les dîners en ville" quant à sa "double vie avec Mathieu Gallet", P.-dg de Radio France.

Agences



ment, parce qu'il n'était plus en accord avec la politique menée par le président de la République et son Premier ministre Manuel Valls. Depuis, il fait partie des frondeurs, ces membres du Parti socialiste en désaccord avec la politique menée par le gouvernement.

## Nicolas Sarkozy : fin du rêve "présidentiel" dès le 1<sup>er</sup> tour

Battu au premier tour de la primaire et très discret médiatiquement depuis cette défaite inattendue, du moins pour lui et son entourage, Nicolas Sarkozy a apporté son soutien à son ancien Premier ministre en lui passant un coup de fil amical selon les infos d'*Europe 1*. Il estime, tout de même, que son ancien adversaire a commis "une erreur de communication" en tardant à réagir après le premier scoop du *Canard enchaîné* publié le mercredi 25 janvier. Aujourd'hui, Nicolas Sarkozy ne raterait pas une miette du *Penelope Gate* selon une enquête du *Parisien*. Les soucis de François Fillon lui ont redonné un grand sourire selon ses proches. "Il glousse de plaisir. Il savoure, on le sent qui rigole", affirme sa garde rapprochée. Nicolas Sarkozy serait content de voir le candidat de la droite, qu'il considère comme "quelqu'un de pas franc", enfin percé à jour.

pouvoir depuis 2012 : François Hollande et Manuel Valls.

Manuel Valls a déjà annoncé son intention de "s'effacer" pendant la campagne de Hamon, son ancien ministre devenu en 2014 une des figures des députés frondeurs. Alors que l'équipe de campagne de l'ancien Premier ministre se montrait très discrète de nombreux militants vallsistes prévenaient déjà qu'ils étaient prêts à rejoindre la campagne d'Emmanuel Macron.

## François Fillon : le candidat de la droite éclaboussé par le "Pénélopegate"

Les internautes exhument depuis plusieurs jours de vieux tweets de François Fillon, vainqueur - malheureux - de la primaire à droite, dans lesquels il affichait sa probité et fustigeait l'assistanat. Des messages qui remontent parfois à plusieurs années et qui prennent, en plein "Pénélopegate", un nouveau sens, cruel, pour l'ancien "collaborateur" de Nicolas Sarkozy. Si la pratique qui consiste, pour un député, à embaucher sa femme comme collaboratrice est légale, à condition qu'il ne s'agisse pas d'un emploi fictif, elle sème le doute sur la droiture revendiquée par le vainqueur de la primaire à droite, qui affirme depuis longtemps être



# L'antibiorésistance, le nouveau danger du siècle

*L'antibiorésistance est reconnue comme un problème majeur en termes de santé humaine et animale au niveau international. En effet, l'émergence et la diffusion croissante de souches de bactéries résistantes aux antibiotiques remettent en question l'efficacité de ces traitements tant chez l'Homme que chez l'animal.*

Les antibiotiques sont des médicaments capables d'entraîner la destruction de bactéries, ou l'arrêt de leur multiplication, qui sont à l'origine des maladies humaines et animales. Ils n'ont en revanche aucune action contre les virus. L'apparition de l'antibiorésistance est un phénomène naturel de défense des bactéries vis-à-vis de l'action exercée par l'antibiotique qui est là pour détruire ou arrêter leur multiplication. Certaines bactéries auparavant sensibles à l'antibiotique ne sont plus détruites ou leur multiplication n'est plus arrêtée. C'est la bactérie qui devient résistante et non pas l'Homme ou l'animal. Le développement de la résistance aux antibiotiques est devenu une préoccupation majeure en termes de santé humaine et animale. L'apparition de résistance à un antibiotique a pour conséquence d'affaiblir l'efficacité de l'antibiotique dans le traitement des infections dues à la bactérie résistante chez l'animal ou l'Homme. Les mécanismes de résistance peuvent aussi se propager dans l'environnement ou par l'alimentation, à d'autres bactéries qui développeront à leur tour, de nouvelles résistances à des antibiotiques de la même famille ou d'autres familles. Ces phénomènes apparaissent plus ou moins rapidement selon les antibiotiques et les bactéries concernées et selon le volume d'antibiotique utilisé. A terme, les conséquences sont le manque de moyens efficaces pour traiter certaines infections animales et humaines, soit en l'absence de développement de nouveaux antibiotiques.

## Une bactérie ultrarésistante

Une bactérie ultrarésistante, responsable d'une infection urinaire chez une patiente américaine, s'est révélée insensible à l'action de la colistine, un antibiotique de dernier recours, d'après une étude publiée le 25 mai 2016 dans une revue médicale américaine. Cette découverte renforce l'inquiétude concernant l'antibiorésistance, véritable problème mondial de santé publique. Une femme de 49 ans s'est présentée dans un hôpital américain avec une infection urinaire. L'analyse du prélèvement d'urine a révélé une souche bactérienne d'*Escherichia coli* (E. coli) résistante à un grand nombre d'antibiotiques, y compris à la colistine, antibiotique de dernier recours dans ce genre de cas, selon une étude publiée dans la revue médicale *Antimicrobial Agents and Chemotherapy*, jeudi 26 mai 2016. Les chercheurs n'ont pas identifié comment la



patiente avait pu être contaminée par cette souche.

*E. Coli* est une bactérie du tube digestif très commune, qui peut facilement contaminer le conduit urinaire à cause de la proximité entre l'anus et l'urètre et déclencher des infections. Ici la souche de la bactérie s'est révélée être mutante, c'est-à-dire qu'elle possédait différents gènes de résistance lui permettant de déjouer un grand nombre des stratégies d'attaque de différentes classes d'antibiotiques. Parmi eux figurait, pour la première fois aux Etats-Unis, le gène de la résistance à la colistine (gène mer-1), un des antibiotiques utilisés en dernier recours. La bactérie restait néanmoins sensible aux carbapénèmes, une autre famille d'antibiotiques utilisée en cas de multirésistance.

## Le recours à la colistine inefficace

La colistine est un vieux antibiotique. Commercialisé en 1959, il avait

été abandonné dans les années 80 car jugé trop toxique pour les reins. Depuis peu, il est à nouveau utilisé, en dernier recours, pour combattre les infections à bactéries multi-résistantes. La raison de son efficacité : sa faible utilisation n'a pas permis un contact régulier avec les bactéries et

donc le développement de résistance.

Cet antibiotique avait cependant continué à être utilisé pour le bétail et certaines bactéries ont tout de même pu développer des résistances. Le gène mer-1 avait déjà été repéré en Europe et en Chine, le scénario se répète à présent aux USA. La détection de cet agent pathogène présentant le gène mer-1 "est un signe avant-coureur de l'émergence d'une bactérie résistante à tous les antibiotiques" alertent les auteurs de l'étude. En effet, les bactéries s'adaptent à leur environnement et peuvent acquérir facilement des gènes de résistance en s'échangeant des plasmides, petits morceaux d'ADN circulaire potentiels porteurs de ces gènes (voir encadré). Si l'une d'elles acquiert tous les gènes de résistance aux antibiotiques, y compris celui de la colistine, un scénario catastrophe dans lequel n'existerait plus aucune molécule

pour traiter l'infection se profile. Avec un taux de mortalité pouvant aller jusqu'à 50 %, ce type de bactérie est considérée par les Centres de contrôle et de prévention des maladies comme l'une des plus grands menaces de santé publique.

**"Une personne mourra toutes les 3 secondes si l'on ne fait rien"**

## Résistance nouvelle aux antibiotiques :

Chaque année, le nombre de personnes décédant à cause de la résistance aux antibiotiques croît de dix millions, selon une étude britannique présentée ce 19 mai. À l'horizon 2050, si aucune découverte scientifique majeure ne vient changer la donne, un humain décéderait toutes les trois secondes des conséquences de cette résistance. En 2014, le gouvernement britannique a chargé l'économiste Jim O'Neill de coordonner un vaste travail d'enquête et de synthèse sur les conséquences de la progression de la résistance aux antibiotiques. Son rapport final, publié le 19 mai 2016, dresse un tableau excessivement sombre.

La résistance aux antibiotiques (antibiorésistance) survient lorsqu'une bactérie mute et devient résistante aux antibiotiques utilisés pour traiter les infections.

L'efficacité déclinante des antibiotiques inquiète fortement la communauté scientifique. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a averti en novembre 2015 que le phénomène représentait "un immense danger" et que, si rien n'était fait, la planète se dirigerait vers une "ère post-antibiotique, dans laquelle les infections courantes pourraient recommencer à tuer".

Selon les auteurs de l'étude, des actions urgentes sont aujourd'hui nécessaires pour éviter que la médecine préventive ne retourne "au Moyen-âge". "Il faut que cela devienne une priorité pour tous les chefs d'Etat", a souligné Jim O'Neill, en proposant une batterie de mesures à mettre en œuvre.

Son rapport appelle ainsi, notamment :

- \*à un changement drastique dans la manière d'utiliser les antibiotiques, dont la surconsommation et la mauvaise utilisation favorisent la résistance des "super-bactéries".
- \*à l'établissement d'un fonds de recherche de 2 milliards de dollars sur la résistance aux antibiotiques ;
- \*à la forte réduction l'utilisation des antibiotiques dans l'élevage ;

\*à récompenser les laboratoires qui développeraient un nouvel antibiotique par une prime d'un milliard de dollars. Depuis le lancement de l'étude il y a deux ans, "plus d'un million de personnes sont mortes à cause d'une infection liée à la résistance aux antibiotiques", souligne le rapport.

Il estime que ce bilan pourrait s'alourdir de quelque 10 millions de décès supplémentaires par an d'ici 2050, soit plus que le cancer aujourd'hui, et coûter jusqu'à 100.000 milliards de dollars à l'économie mondiale.

*"En 2050, une personne mourra toutes les 3 secondes dans le monde à cause d'une infection à bactéries multirésistantes si l'on ne fait rien", prévient Jim O'Neill dans un récent rapport sur la conduite à tenir face à l'antibiorésistance en Grande-Bretagne.*

En France, depuis 2001, les campagnes de sensibilisation contre la surconsommation et le mésusage des antibiotiques ont permis de faire baisser la consommation. Mais, depuis 5 ans, elle repart à la hausse et la prescription reste inappropriée dans 60 % des cas en ville et dans 40 % des cas à l'hôpital.

*"Il faut utiliser les antibiotiques de manière raisonnée que ce soit à l'hôpital ou en ville", explique le docteur Béatrice Demoré, pharmacien hospitalier au centre hospitalo-universitaire Brabois de Nancy. "Elle uniquement contre les infections bactériennes, poursuit-elle, contre les virus ils n'ont aucune action à part participer à la sélection des bactéries résistantes". Pour ne pas se retrouver sans armes contre les infections, il est nécessaire de continuer à éduquer les médecins et les patients mais il faut aussi miser sur la recherche. "Il est crucial de développer de nouvelles classes d'antibiotiques, d'explorer d'autres stratégies antibactériennes comme la phagothérapie ou de développer d'autres technologies capables de s'attaquer à ces bactéries multirésistantes."*

Source: Patrick McGann, Erik Snesrud, Rosslyn Maybank, Brendan Corey, Ana C. Ong, Robert Clifford, Mary Hinkle, Timothy Whitman, Emil Lesho and Kurt E. Schaefer



# L'antibiorésistance causerait plus de 12.500 morts par an en France



*Près de 160.000 patients développent chaque année en France des infections dues à des bactéries multirésistantes aux antibiotiques et près de 13.000 en meurent, selon un rapport commandé par le ministère de la Santé, dont les conclusions ont été rendues publiques le 23 septembre.*

## Comment lutter contre l'antibiorésistance ?

Le risque est désormais chiffré : "Nous savons désormais que près de 160.000 patients contractent, chaque année, une infection par un germe dit multi-résistant, et que près de 13.000 patients en meurent directement. 13.000 décès par an, c'est gigan-

tesque", a commenté le ministre de la Santé, Marisol Touraine, suite à la réception du rapport du docteur Jean Carlet sur les antibiotiques.

La trop grande prescription d'antibiotiques, en ville comme à l'hôpital, favorise l'apparition de résistances.

L'un des mécanismes en jeu est celui de la sélection naturelle. En effet, quelles qu'elles soient, les bactéries se multiplient à une vitesse incroyable : en quelques heures, on en obtient des millions. Au fil des divisions cellulaires, des mutations aléatoires surviennent dans leur ADN, certaines pouvant conférer accidentellement une résistance à tel ou tel antibiotique.

En temps normal, ces bactéries restent minoritaires. Mais si l'on traite la colonie avec un antibiotique, on tue toutes les bactéries sensibles... tout en laissant le champ libre aux bactéries résistantes qui vont alors se multiplier

(on parle de "pression de sélection"). Il s'agit d'une équation simple et imparable : plus on utilise les antibiotiques, plus on augmente la probabilité d'émergence de souches de bactéries résistantes.

"Après une relative stabilisation au cours des années 2000, la consommation globale d'antibiotiques est à nouveau en hausse depuis 2010", a commenté le ministre de la santé, Marisol Touraine, suite à la réception du rapport du docteur Jean Carlet sur les antibiotiques.

Face à l'ampleur de ces chiffres (issus d'une étude de l'Institut de veille sanitaire citée dans le rapport), Mme Touraine entend donner un "nouvel élan" à la lutte contre l'antibiorésistance et au plan d'alerte sur les antibiotiques 2011-2016. Un plan qui a fixé comme objectif de réduire la consommation d'antibiotiques de 25 %.

## Coordonner les actions de lutte contre l'antibiorésistance

Pour le ministre de la Santé, il convient de mieux coordonner au niveau national les actions de lutte contre l'antibiorésistance avec pour objectif de "faire passer la mortalité liée à l'antibiorésistance au dessous de la barre des 10.000 décès par an".

"Mauvais élève européen", la France consomme toujours trop d'antibiotiques. Elle consomme 30% d'antibiotiques de plus que la moyenne européenne et presque trois fois plus que les Pays-Bas, la Suède ou la Norvège, selon le rapport.

Dans le cadre d'une relance de la sensibilisation du public aux dangers de l'abus d'antibiotiques, le ministre soutiendra la demande d'associations de patients, le LIEN et AC2BMR, et de la société française de pathologies infectieuses, de faire de la lutte contre l'antibiorésistance la grande cause nationale pour 2016.

Sur la base des recommandations du rapport, le ministre a également souhaité que soit "mieux encouragée la recherche et l'innovation" sur la résistance aux antibiotiques, à travers le lancement, dès 2016, d'un plan national interdisciplinaire de recherche sur l'antibiorésistance, piloté par l'Alliance nationale pour les sciences de la vie et de la santé (Aviesan) et l'Alliance nationale de recherche pour l'environnement (AllEnvie).

Elle a également souhaité "défendre la reconnaissance d'un statut à part pour les antibiotiques" afin d'encourager les entreprises à innover et développer de nouveaux antimicrobiens.

Par la rédaction d'Allodocteurs.fr, avec AFP



FESTIVAL DU FILM AFRICAÏN DE LOUXOR

# Trois films algériens en compétition

Trois œuvres cinématographiques algériennes sont programmées en compétition du 6<sup>e</sup> Festival du film africain de Louxor (Égypte) prévu du 16 au 22 mars prochain, a-t-on appris auprès des organisateurs.

Les courts métrages *Le voyage de Keltoum* de Anis Djaâd et *Kindil Al Bahr* de Damien Ounouri ainsi que le long métrage documentaire *Tahqiq fel el djenna*, dernière œuvre de Merzak Allouache, seront en lice à cette 6<sup>e</sup> édition.

Récemment primée au 30<sup>e</sup> Festival international des programmes audiovisuels (FIPA) de Biarritz (France), *Tahqiq fel djenna*, une production franco-algérienne, explore le phénomène de l'extrémisme religieux à travers l'histoire d'un groupe de journalistes qui mènent une enquête sur ce fléau étranger à la société algérienne. *Tahqiq fel djenna* est programmé dans la section *Films de libérations* avec des œuvres comme *Nasser's Republic* de l'Américain Michal Goldman, *Mali Blues* de l'Allemand Lutz Gregor ou encore *La révolution ne peut être télévisée* de la Sénégalaise Rama Thiaw.



Dans la catégorie court métrage, *Le voyage de Keltoum*, dernière œuvre de Anis Djaâd et *Kindil Al Bahr* de Damien Ounouri seront en lice avec *Maux d'elles* de Firoza Zahir Houssen (Madagascar), *Marabout* de Alassane Sy (Sénégal), *Kaleidoscope* de Martin Githinji (Kenya) ou encore *Agora* de Abdallah Yahya (Tunisie).

Outre le Festival de Louxor, *Le voyage de Keltoum* est en compétition à la même période au 25<sup>e</sup> Festival panafricain du cinéma et de la télévision d'Ouagadougou (Fespaco) au Burkina Faso, au Festival du cinéma africain, d'Asie et d'Amérique latine de Milan (Italie), et au Festival international du court métrage de Taroudant (Maroc).

La compétition de la section long métrage de fiction compte, quant à elle, onze œuvres en lice pour le grand prix.

Fondé par l'auteur égyptien, Sayed Fouad en 2012, le Festival africain du film de Louxor vise à décentraliser les manifestations culturelles en Égypte et à soutenir le cinéma africain en encourageant la coopération et la coproduction, selon ses promoteurs. En 2015, le documentaire *Fi Rassi rond-point* de Hassan Ferhani avait remporté le prix du Meilleur accomplissement artistique, un des trois prix de la catégorie, alors que *Rêveries de l'acteur solitaire* de Hamid Benamra avait reçu une mention spéciale du jury du même festival.

SANS VOILE ET SANS REMORDS DE LEILA ASLAOUI

## Bientôt sur les planches

Le roman *Sans voile et sans remords* de Leila Aslaoui a été adapté au théâtre dans une pièce devant être "fin prête en mai" prochain, a annoncé lundi à Alger son metteur en scène.

Ziani Chérif Ayad qui a fait cette annonce lors d'une rencontre avec la presse a indiqué que les comédiens, Nidal, Nesrine Belhadj, Abbès Mohamed Islem et Mourad Oudjit, devront porter le texte de la nouvelle pièce dont le titre reste encore à déterminer.

Au plan artistique, la réalisation de la pièce, coproduite par la coopérative "Gosto" et le théâtre national

algérien, Mahieddine-Bachtarzi, a mis à contribution des artistes concepteurs: Arezki Mellal (adaptation), El Hadi Cherifa (chorégraphie), Noureddine Saoudi (traduction), Arezki Larbi (scénographie) et Mohcène pour le montage musical et audiovisuel.

Présenté en 2013 dans une mise en espace intitulée *Tumulte des mots*, le roman sorti en 2012, raconte le mutisme d'une mère résignée au silence, face à l'histoire et au personnage controversé de sa fille aînée.

De cette dualité entre une mère qui a peur d'affronter le passé et sa fille

qui manifeste une soif de savoir pour pouvoir comprendre et avancer, la tragédie s'installe donnant lieu à des moments d'une tension extrême. La trame, évoluant dans une double temporalité, évoque par moments la lutte de l'Algérie pour l'indépendance, et à d'autres la résistance des Algériens dans les années 90 face au terrorisme.

Leila Aslaoui, auteure de l'histoire tirée de l'histoire réelle d'une de ses anciennes camarades de classe, a déclaré que *Sans voile et sans remords* était un "hommage" au courage et à la détermination de la femme.

PRIX "SAIMA 2017"

## L'artiste photographe Fethi Sahraoui lauréat

L'artiste photographe algérien Fethi Sahraoui a reçu le prix "Saima 2017 pour la création contemporaine arabe". Intitulée "Sahara, espaces de circulations", sa série de photos montre la vie quotidienne des camps sahraouis.

Organisé pour la deuxième année consécutive par l'institut du monde arabe (IMA), cette manifestation aspire à

promouvoir la jeune création contemporaine issue des pays arabes et contribuer au développement des artistes émergents.

Le lauréat de cette édition, Fethi Sahraoui, est autodidacte. Il est spécialisé dans la photographie documentaire à caractère social. Il est également membre du "Collectif 220", qui rassemble plusieurs jeunes pho-

tographes issus de plusieurs wilayas. Sa série de photographies "Sahara, espaces de circulations" illustre les camps sahraouis situés à la frontière sud-ouest de l'Algérie.

Le public découvrira ses œuvres lors de l'exposition "Trésors de l'islam en Afrique, de Tombouctou à Zanzibar" prévue du 13 avril 2017 au 30 juillet 2017 à l'IMA.

CINÉMA

## Le programme de Cosmos

La salle de cinéma Cosmos a dévoilé son programme de projections pour la nouvelle semaine, avec en nouveauté *XXX Reactivated*, suite de la franchise du même nom.

Parmi les prolongations et comebacks, on retrouve les films d'animations *Comme des bêtes* et *Les trolls* aux côtés de l'adaptation cinéma du jeu vidéo *Assassin's Creed* ainsi que la dernière réalisation de Clint Eastwood *Sully*.

Le prequel de la saga *Star Wars*, *Rogue One*, sera également au programme, au plus grand bonheur des cinéphiles ayant manqué l'occasion de voir les films à leur sortie.

Au programme des projections :

**Mercredi 8 février :**

17h : *Star Wars Rogue One*

**Jedi 9 février :**

17h : *Sully*

**Vendredi 10 février :**

11h : *L'âge de glace 5*

14h30 : *Assassin's Creed*

17h : *XXX Reactivated*

**Samedi 11 février :**

11h : *Comme des bêtes*

14h : *XXX Reactivated*

16h : *Assassin's Creed*

18h : *Star Wars Rogue One*

LE 10 FÉVRIER

## Lila Borsali en concert à Alger

Après une mini tournée en France, Lila Borsali est de retour en Algérie avec une représentation le vendredi 10 février à Alger. Son dernier spectacle « Il était une fois à Grenade » sera reconstruit pour l'occasion, avec un orchestre de 10 musiciens pour accompagner la chanteuse d'andalous.

La salle Ibn-Zeydoun de Office Riad El-Feth accueillera l'événement à partir de 19h. Le prix du ticket est fixé à 500 DA et est disponible depuis aujourd'hui au niveau de la salle, de 8h30 à 17h. Si vous voulez votre dose de hawzi et d'andalou, c'est le moment !

MIAMI FILM FESTIVAL

## Un film algérien présent

Prévu du 3 au 12 mars prochain, le Miami Film Festival (Floride, USA) comptera dans sa programmation et sa compétition officielle une production algérienne.

*Wait for me, Italia, l'échappée* dans son titre original, est un court-métrage de 20 minutes réalisé par Hamid Saïdji et Jonathan Mason. Finaliste de la catégorie - Short competition - au Festival, cette production franco-algéro-libanaise sera projetée le 4 mars prochain à 15h au niveau du Cinéma Miami Beach. Mettant en scène les jeunes acteurs Saïd Aït Ali Saïd, Mouni Bouallam et Samir Saïdani, le court suit Hocine Filali, un chauffeur de taxi amateur de photographie et rêveur invétéré. Au milieu du kaléidoscope de couleurs et de personnages qu'il croise au quotidien à Alger, Hocine va devoir trouver le courage de partir de cette ville magique pour arriver sur le sol italien.

À noter que le vainqueur de chaque catégorie du festival repartira avec un prix d'une valeur de 5.000 dollars.

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**MINISTRE DE LA SANTE , DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE**  
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION DE LA WILAYA DE SETIF  
ETABLISSEMENT HOSPITALIER SPECIALISE - Guessoum Laid- Ras Elma  
NIF : 099719179002319

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE**

Selon les dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le Directeur de L'établissement Hospitalier Spécialisé – Guessoum Laid- Ras Elma, informe les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national Ouvert N°001/2017 Pour La Fourniture De :

- LOT 01: VIANDE ROUGE, VIANDE BLANCHE ET ŒUFS.
- LOT 02: LEGUMES ET FRUITS.
- LOT 03: ALIMENTATION GENERALE

qu'à l'issu de l'évaluation des offres techniques et financières, le Marché est attribué à titre provisoire à :

INTITULE DE LOT	SOUSSIONNAIRE	Montant DA/TT/C	Observation
LOT 01: VIANDE ROUGE, VIANDE BLANCHE ET ŒUFS.	Mer: SAIDI RAOUF NIF: 198734010034142	6.832.400.00	Offre unique
LOT 02: LEGUMES ET FRUITS.	Mer: ADJISSI NOUREDDINE NIF: 194819010114739	5.794.830.00	MOINS DISANT
LOT 03: LIMENTATION GENERALE	Mer: MENADI FARES NIF: 197719260002436	4.171.671.26	MOINS DISANT

Conformément à l'article 82, du décret présidentiel N° 15-247 DU 16/09/2015, portant réglementation du marché public et délégations de service public , tout soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant , peut introduire un recours dans les dix(10) jours à compter de la date de la première publication du présent avis

Midi Libre n° 3005 - Mercredi 8 février 2017 - Anep - 503 766

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**MINISTRE DE LA SANTE , DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE**  
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION DE LA WILAYA DE SETIF  
ETABLISSEMENT HOSPITALIER SPECIALISE - Guessoum Laid- Ras Elma  
NIF : 099719179002319

**AVIS D'INFRUCTUOSITE**

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel N° 15-247 DU 16/09/2015, portant réglementation du marché public et délégations de service public,

Le Directeur de L'établissement Hospitalier Spécialisé – Guessoum Laid- Ras Elma, informe les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national Ouvert N°001/2017 Pour La Fourniture ; LOT 04: PAINS ET CROISSONS. est déclaré infructueuse pour motif : Aucune Offre.

Midi Libre n° 3005 - Mercredi 8 février 2017 - Anep - 503 767

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**MINISTRE DE LA SANTE ET DE LA POPULATION WILAYA DE GUELMA**  
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION WILAYA DE GUELMA  
ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER  
AMIR ABD EL KADER OUED ZENATI  
NIF : 000724649094744

**AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT**  
**N° 05 /2017**

Le Directeur de l'Établissement Public Hospitalier Amir Abd Elkader sis à : Avenue 1<sup>er</sup> Novembre Oued Zenati Wilaya de Guelma , lance un avis d'appel d'offres ouvert pour l'Approvisionnement en Produits Pharmaceutiques Essentiels et Vitaux au profit de l'Établissement ; au titre de l'année 2017 :

**A- Produits et Consommables d'Hémodialyse**

Les Entreprises publiques ou privées intéressés et agréés par le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière , disposant des capacités et des ressources humaines et matérielles nécessaires pour fournir l'Établissement Public Hospitalier Amir Abd Elkader d'Oued Zenati contre paiement de la somme de Deux millions (2.000.00 D.A) dinars algériens payable, et non remboursable, auprès du : Mr le Trésorier des communes d'Oued Zenati ; contre quittance délivrée par les services du trésorier, Représentant les frais de documentation et de réimpression.

Les offres doivent être arrapées dans le respect strict des dispositions prises dans le cahier des charges, accompagnées des pièces réglementaires exigées et présentées comme suit :

**A- Dossier de candidature :** contient :

- 1-une déclaration de candidature, remplie, signée, cachetée et datée.
- 2-une déclaration de Probité signée et datée
- 3-les statuts pour les sociétés ;
- 4-les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
- 5-ouf document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le ca échéant, des sous-traitants ;
- 6-**Capacités professionnelles :** Une Copie de l'Agrement délivré par les services compétents du Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière attestant de la qualité de fabricant, d'importateur ou de distributeur en cours de validité ;
- 7-**Capacités financières :** Les bilans comptables des trois (03) dernières années (2013,2014et 2015) certifiés par un comptable agréé ou un commissaire aux comptes pour les entreprises ayant un chiffre d'affaire plus de 10 000 000 DA et ayant plus de trois ans. Pour les entreprises ayant moins de trois(03) ans, le soumissionnaire doit joindre le bilan du dernier exercice, certifié par un comptable agréé ou un commissaire aux comptes.
- 8-**Capacités Techniques :**
  - listing des Moyens Matériels accompagnés des pièces justificatives (cartes grises et autres)
  - listing des moyens humains accompagnés des pièces justificatives (contrat de travail et diplômes des spécialités demandées)
  - Références Professionnelles : Les Attestations de bonne exécution des cinq (05) dernières années délivrées par les maîtres de l'ouvrage pour la fourniture des produits de même nature que la soumission

**B- L'Offre Technique.** Doit comprendre ce qui suit :

- 1-La Déclaration à souscrire, signée et datée.
- 2-Un mémoire Technique justifié, permettant d'évaluer les capacités techniques du soumissionnaire
- 3-Les résumés des Caractéristiques du produit (RCP).
- 4-Pour les importateurs, l'engagement solidaire fabricant/importateur.
- 5- Le Cahier Des Charges, portant à la dernière page le cachet et la signature du soumissionnaire, précédés de la mention manuscrite « lu et accepté ».

**C- offre Financière :** Doit comprendre ce qui suit :

- 1-La Lettre de Soumission selon le modèle ci-joint ; signée et datée.
- 2-Le Bordereau des Prix Unitaires (BPU) en hors taxes daté et signé.
- 3-Le Détail Quantitatif et Estimatif (DQE) en hors taxes et en toutes taxes comprises ; daté et signé.

Le Dossier de candidature, l'Offre technique et l'Offre financière doivent être insérer dans des enveloppes séparées et cacheter, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'Objet de l'appel d'offre ainsi que la mention « Dossier de candidature », « Offre technique » ou « Offre financière », selon le cas.

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres- Appel d'Offre n°..... L'objet de l'appel d'offre »

**Appel d'Offre Ouvert n°05/2017**  
**Ayant Pour Objet**  
**L'approvisionnement En Produits Pharmaceutiques Essentiels et Vitaux**  
**Lot: produit et consommables d'hémodialyse**  
« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres Appel d'Offre n°..... L'objet de l'appel d'offre »

Toutes les pages de l'offre doit être paraphé par le soumissionnaire.

L'offre ne doit contenir aucune mention entre les lignes ou de surcharge

**NB :** Les Documents justifiants les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public, qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine, et, en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribuer du marché.

Si les documents précités ne sont pas remis dans le délai requis ou il s'avère après leur remise qu'il comporte des informations non conforme à celle figurant dans la déclaration de candidature, l'offre concernée est écartée et le service contractant reprend la procédure d'attribution du marché.

Le délai de préparation des offres est fixé à 15 jours à compter du premier affichage du présent Avis D'Appel d'Offre Ouvert en deux langues (Arabe et Français), dans des journaux nationaux et dans le BOMOP.

La date limite de dépôt des offres est fixé le jour correspondant au dernier jour du délai de préparation des offres à partir du 13:00 nm jusqu'au 14h : 00 nm. Le pli ainsi confectonné, doit être déposé au bureau des marchés publics de l'Établissement Public Hospitalier Amir Abd Elkader d'Oued Zenati.

L'ouverture des plis Technique et Financière sera publique et se tiendra au siège de l'Établissement Hospitalier Amir Abd Elkader d'Oued Zenati, le jour correspondant au dernier jour de dépôt des offres à 14h : 30 nm, et ce, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants mandaté.

Si le jour d'ouverture coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le délai de dépôt des offres est prorogé jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de Trois (03) mois plus (+) le délai de négociation des ad

Midi Libre n° 3005 - Mercredi 8 février 2017 - Anep - 25 102 415

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**MINISTRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE**  
**WILAYA DE SETIF**  
**DIRECTION DE L'URBANISME DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION**  
**RUE DU 17 OCTOBRE 1961 SETIF**  
**Nif :000 219 015 007 451 Téléphone 036.53.34.82**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 07/2017**

La Direction de l'Urbanisme de l'Architecture et de la Construction de la Wilaya de Sétif lance un Avis d'Appel d'Offres Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales Pour la Réalisation Des Travaux De VRD Primaire et Secondaire du pole urbain de la commune d El Eulma

Peuvent participer les entreprises ou le groupe d'entreprises possédant un certificat de qualification en cours de validité :

- Catégorie cinq (05) et plus en Travaux Publics activité principale.
- Le Dossier de Soumission est à retirer auprès de la Direction de l'Urbanisme de l'Architecture et de la Construction de la wilaya de Sétif ; site avenue 17 octobre 1961 Sétif.

Les offres doivent être présentées conformément au cahier des charges comportant un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière et sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature sou » offre technique » ou « offre financière ». Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme ; adressées A Monsieur Le Directeur de l'Urbanisme de l'Architecture et de la Construction de la Wilaya de Sétif, comportant la mention :

« A N'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres- Appel d'Offre n°..... L'objet de l'appel d'offre »

Accompagné des pièces suivantes :

**A- La première dite « Le dossier de candidature » contenant :**

- une déclaration de candidature, remplie, signée, cachetée et datée
- une déclaration de probité, remplie, signée, cachetée et datée
- une déclaration de sous-traitant, remplie, signée, cachetée et datée
- les statuts pour les sociétés
- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entre prise
- tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats ou de soumissionnaires
- Capacités Professionnelles ; Copie de certificat de qualification en cours de validité
- Capacités Financières ; Copie de Bilans financiers d'exercice des 03 dernières années (2013-2014-2015) ou Attestation délivrée par les services des impôts indiquant le chiffre d'affaire + Références bancaires.
- Capacités Techniques ; Copie de liste des moyens humains à utiliser pour le projet justifié par certificat mis à jour, en cours de validité +attestation d'affiliation au niveau CNAS+ attestation dans la spécialité pour les cadres.
- Copie de Liste des moyens matériels dument justifiée par pv du l'Huissier de justice ou rapport d'expertise en cours de validité (ne dépasse pas une année le jour d'ouverture des plis) pour le matériel non assujéti à l'obligation d'immatriculation ou par les cartes grises + police d'assurance en cours de validité le jour d'ouverture des plis pour le matériel roulant assujéti à l'obligation d'immatriculation , contrat de location notarié en cours de validité.
- Copie de Références professionnelles dument justifiées (attestation de bonne exécution relative aux principaux travaux réalisés ; Voiries ou réseaux divers ou voiries et réseaux divers ou voiries et aménagements délivrées par les maîtres d'ouvrage (administrations publiques ou entreprises publiques économiques).

**B - la seconde dite « L'offre technique » contenant :**

- une déclaration à souscrire remplie, signée, cachetée et datée
- Tous documents permettant d'évaluer l'offre technique (mémoire technique justificatif) et le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté » daté, signé et cacheté.
- Planning de réalisation

**B - la Troisième dite « offre financière » contenant :**

- la lettre de soumission remplie, signée, cachetée et datée
- BPU dument remplis, signés et cachetés
- Devis Quantitatif et Estimatif dument remplis, signés et cachetés

La durée de préparation des offres est fixée à vingt et un (21) jours à partir de la 1ere parution du présent avis dans les journaux Nationaux et le BOMOP.

Les offres seront déposées au niveau de la direction de l'urbanisme de l'architecture et de la construction de la wilaya de Sétif service de l'administration et des moyens, site : Rue du 17 octobre 1961 Sétif, au dernier jour de la durée de préparation des offres de (08:00 H jusqu'à 14:00H) et l'ouverture des plis sera le même jour à 14:00 h, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal , le dépôt des offres sera prorogé jusqu'au jour ouvrable suivant de (8:00 à 14:00 H) et l'ouverture des plis sera le même jour à 14H:00.

- La Validité des Offres est égale à 21 jours + (03 mois).
- Le Service Contractant se réserve le droit de proroger le délai des préparations des offres pour motifs ou circonstances exceptionnelles.
- les soumissionnaires peuvent assister à la séance de l'ouverture des plis.

Midi Libre n° 3005 - Mercredi 8 février 2017 - Anep - 25 102 409

FOOTBALL, PRÉPARATION DE LA CAN-2018-DAMES

# Les Algériennes se sont envolées hier pour Amman

*La sélection algérienne de football dames, s'est envolée hier pour Amman (Jordanie), où elle disputera deux matches amicaux préparatifs face à la sélection locale, en prévision des prochaines éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations 2018, prévue au Ghana.*

PAR MOURAD SALHI



Après trois jours de stage au Centre technique national de Sidi Moussa, les Algériennes sous la houlette de l'entraîneur national Azzedine Chih effectueront dès aujourd'hui stage précompétitif en terre jordanienne. Le sélectionneur national a retenu 22 joueuses en vue de cette étape très importante de préparation qui sera peaufinée par une double confrontation amicale face à la Jordanie, ce jeudi et dimanche prochain. Parmi l'effectif figurent quelques nouvelles comme Loubna Adjaoud et Lila Benboudjemaâ du CFF Akbou. Pour le reste, le mahmier responsable à la barre technique des Verts a préféré garder l'ossature de l'effectif composée essentiellement des éléments de l'Affak Relizane et du FC Constantine, avec six joueuses pour chaque club. Deux clubs signalons-le qui dominent le football féminin national. "Notre objectif consiste à se qualifier pour la prochaine édition de la Coupe d'Afrique des nations 2018 au Ghana. Une épreuve qualificative également pour le Mondial 2019 pro-

grammé en France. Nous avons décidé de commencer plus tôt les préparatifs pour nous donner le temps qu'il faut et préparer au mieux nos joueuses. Cela va nous permettre, aussi, de continuer à prospecter à travers le pays lors du championnat national afin de dénicher d'autres éléments capables de renforcer les rangs de l'équipe", a déclaré le sélectionneur national, Azzedine Chih avant de se rendre à Amman. Ce dernier confirme que le noyau de l'équipe nationale reste le même. "Les joueuses qui ont eu à jouer une coupe d'Afrique et plusieurs compétitions à caractère régional sont toujours là, mais cela ne nous empêche pas de renforcer le groupe avec de nouveaux éléments, capables d'apporter un plus à l'équipe", a-t-il dit. Certaines nouvelles joueuses seront mises sous la loupe par le technicien algérien qui est toujours à la recherche des éléments les plus en forme. "Je continue avec la même politique de donner la chance aux jeunes joueuses aux potentiels

leur permettant de rejoindre l'équipe nationale. Nous allons faire de notre mieux pour les mieux former et les préparer pour un travail intense qui s'étalera sur un long processus", a-t-il expliqué. Tous les moyens seront mis à la disposition de cette équipe pour qu'elle puisse atteindre ses objectifs. La Fédération algérienne de football a même décidé d'engager un préparateur mental dans le staff technique national. "Ce membre du staff qui a déjà effectué des séances individuelles et collectives avec les joueuses de la sélection algérienne, les accompagnera durant les compétitions internationales" explique l'instance nationale.

M.S.

LIGUE 1

## La fin de saison repoussée à juin ?

Le président de la Ligue de football professionnel (LFP), Mahfoud Kerbadj, n'a pas écarté l'éventualité de repousser, à juin prochain au lieu de mai, la fin du championnat de Ligue 1 Mobilis, en raison du report de nombreux matches depuis le début de la phase retour. "Certes, plusieurs matches ont été reportés jusque-là, en raison de la participation des sélections A et militaire dans des compétitions

internationales, mais cela ne nous perturbe nullement. Nous avons tout le temps pour liquider les matches en retard, quitte à repousser à juin prochain, la clôture du championnat", a déclaré Kerbadj au micro d'Ennahar TV. La LFP aura également des difficultés pour assurer la bonne marche du championnat, surtout avec l'entrée en lice, dans les prochains jours, des quatre clubs

(USM Alger, JS Saoura, MC Alger et JS Kabylie) dans les deux compétitions africaines interclubs.

De nouveaux reports devront encore s'imposer pour permettre à ces formations d'honorer leurs engagements sur la scène continentale, surtout si elles venaient à réussir à passer le cap des tours préliminaires.

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (TOUR PRÉLIMINAIRE/ALLER)

## JS Saoura-Enugu Rangers (Nigeria) 19h00

La JS Saoura (Ligue 1 algérienne de football) affrontera vendredi les Nigériens d'Enugu Rangers au stade du 20-août-1955 de Béchar (19h) en match aller du tour préliminaire de la Ligue des champions d'Afrique, a appris l'APS lundi auprès du club. La JSS, vice-championne d'Algérie, se déplacera au Nigeria pour croiser le fer avec les Rangers entre le 17 et le 19 février. En cas de qualification, les coéquipiers du buteur

maison Mustapha Djallit seront opposés aux Egyptiens du Zamalek. L'USM Alger, finaliste de l'épreuve en 2015 et exempté du tour préliminaire, affrontera en 16es de finale le vainqueur de la double confrontation entre les Diablos Noirs (Congo) et RCK (Burkina Faso). Les Algérois se déplaceront lors du match aller prévu entre le 10 et le 12 mars, avant d'accueillir leur adversaire à Alger entre le 17 et le 19 du même mois.

MEETING DE NICE (NAGE LIBRE)

## L'Algérien Sahnoune remporte l'or du 50 m et l'argent du 100 m

L'Algérien Oussama Sahnoune a remporté la médaille d'or du 50m et l'argent du 100m (les deux en nage libre), lors du meeting international de Nice (Circuit FFN Golden tour/Camille-Muffat), disputé du 3 au 5 février dans la ville

française. Dans la course du 50m NL, l'athlète du Cercle des nageurs de Marseille a pris la 1re place avec un temps de 23.06, devançant les deux Français Maxime Grousset (23.11) et Yanel Govindin (23.16). L'enfant de Constantine a

empoché aussi l'argent du 100m nage libre grâce à sa deuxième place (49.97), derrière Mehdy Metella, également sociétaire du CN Marseille (49.12) et devant Alexandre Derache (50.76).

APS

FRANCE

## Entraînement individualisé pour M'Bolhi

Le gardien de but international algérien Raïs M'Bolhi, fraîchement arrivé au Stade Rennais (Ligue 1 française), est soumis à un travail individuel, a rapporté le club breton sur son site officiel. "Les recrues Raïs M'Bolhi et Firmin Mubélé (RD Congo) ont eu droit samedi à une séance individualisée en salle", écrit samedi soir le club. M'Bolhi (30 ans) a paraphé un contrat de 18 mois avec le Stade Rennais, rejoignant ses deux compatriotes Mehdi Zeffane et Ramy Bensebaïni. Il a passé plusieurs mois d'inactivité à Antalya (Div. 1 turque) qui ne l'a même pas inscrit dans sa liste de joueurs pour la saison 2016-2017. Pas encore remis, le portier des Verts poursuit son travail individualisé en ce début de semaine. "Seuls deux joueurs sont encore à l'infirmerie ce lundi : Raïs M'Bolhi (genou) et Edson Mexer (genou). Comme d'habitude, le début de semaine est individualisé. Les joueurs non présents à la séance collective sur le terrain travailleront en salle", précise le site du Stade Rennais.

## Exclu, Ghezal sera sanctionné

L'Olympique lyonnais a été battu hier à Saint-Etienne par le rival et voisin honni l'ASSE (0-2, J23). Classé 4e, l'OL voit les places du podium quasiment hors de portée, lâché par le trio de tête. Les Lyonnais ont fini la partie à neuf après les exclusions de Rachid Ghezal et Corentin Tolisso en fin de match. L'international algérien a été expulsé pour un accrochage avec le milieu stéphanois Lemoine. Le même joueur sera impliqué dans l'autre expulsion, puisque Tolisso sera coupable d'un violent tacle sur lui.

Deux cartons rouges qui ne resteront pas impunis en interne du côté de Lyon. "Ce sont des choses qu'on ne doit pas voir. Avec Bruno (Génézio), on a décidé de sanctionner financièrement Corentin et Rachid. Quand on est joueur pro et qu'on aspire à gagner beaucoup d'argent, il faut accepter des sanctions qui sont à la dimension de leur réaction. Je les aime bien mais ils vont être sanctionnés lourdement", a déclaré le président du club Jean-Michel Aulas.

L'OL jouera dès mercredi en Championnat et sera privé de ses deux joueurs au Parc OL face à Nancy.





## Offres d'emplois

### Référence : Emploipartner-1406

**Poste : Emploi Partner recruté pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING**

- Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.
- D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes.
- D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients

#### Missions :

- Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution
- Evalue le positionnement de la société sur le marché.
- Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché.
- Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes.
- Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing
- Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée
- Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...)
- Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients
- Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication.
- Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...)
- Veille à la diffusion des supports d'information.
- Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...
- Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits
- Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes
- Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels
- Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes
- Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles.
- Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner
- Pilote et met en œuvre la politique commerciale
- Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services
- Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires
- Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences
- Dirige et anime la force commerciale : accompagnement

des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale...

- Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées
- Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client
- Elabore les stratégies de ventes offensives
- Assure la mise en œuvre des techniques de ventes
- Met en place un réseau de distribution
- Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution
- Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire
- Développe et suit les grands comptes
- Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques
- Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs
- Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants
- Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs
- Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures
- Assure la tenue et la régularité de travail de ses collaborateurs
- Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction
- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

#### Profil :

- Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste
- 10 ans d'expérience
- Sens de communication
- Capacité de négociation et de persuasion
- Force de persuasion
- Rigueur, adaptabilité et mobilité
- Compétences managériales
- Sens de l'analyse
- Raisonnement inductif et déductif
- Doté d'esprit positif et créatif
- Focalisé sur les résultats
- grande résistance à la pression
- Capacité de détecter et de gérer les problèmes
- Maîtrise du français et de l'outil informatique
- Discrétion élevée et intégrité morale

#### Avantages :

- LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANCES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER

#### Lieu de travail principal :

- Kouba

### Référence : emploipartner- 1411

**Poste : Emploi Partner recruté pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE**

#### Missions :

- Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas
- Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs
- Coordonner le suivi de la préparation avec différents services.

- Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports
- Etablissement des documents liés au mode de transport
- Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise
- Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement
- Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi
- Rapprochement fin de mois avec la comptabilité
- Tenue à jour des documents de gestion logistique
- Gérer les réclamations clients.

#### Profil :

- Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.
- 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.

#### Lieu de travail principal :

- Alger

### Référence : emploipartner-1408

**Poste : Emploi Partner recruté pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE**

#### Missions :

- Prend en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE.
- Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE
- Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société
- Montage et mise en forme du processus HSE
- Management et Pilotage du Processus de HSE.
- Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application.
- Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord
- Gestion et suivi des tableaux de bord HSE.
- Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE

#### Profil :

- Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle
- Formation supérieure en hygiène, sécurité et environnement.
- Expérience minimale 02 ans
- Expérience sur un poste similaire souhaitée
- Dynamique
- disponible

#### Lieu de travail :

- Alger

### Référence : emploipartner- 1409

**Poste : Emploi Partner recruté pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).**

#### Missions :

- Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes:
  - Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ;
  - Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services.
  - Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise.
  - Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs

transversaux en lien avec les services.

- Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise.
- Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations.
- Supervise et contrôle la gestion des agences.
- Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes.
- Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise.
- Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

#### Compétences :

- Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum
- Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail
- Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives
- Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire
- Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus
- Maîtrise parfaite de l'outil informatique
- Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles
- vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public
- Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire.

#### Lieu de travail :

- Alger

### Référence : emploipartner- 1410

**Poste : Emploi Partner recruté pour FILTRANS SPA UN COORDINATEUR SIE (SÛRETÉ INTERNE D'ÉTABLISSEMENT)**

#### Missions :

- Rattaché au Responsable HSE
- Coordinateur des structures de sûreté interne des agences
- Consolide les moyens humains et matériels des dispositifs à mettre à la disposition des SIE locales
- Coordonner les relations de la société de gardiennage
- Suivi des actions de plusieurs commissions (Inventaires, Créances
- Hygiène et sécurité) Autres activités sur la gestion du patrimoine.
- Veiller à l'application de la réglementation relative à l'hygiène et la sécurité du travail
- S'assurer de la mise en application des mesures de prévention

#### Compétences :

- Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum
- Vous avez également des connaissances en Hygiène et sécurité
- Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives
- Expérience d'au moins 2 ans dans un poste similaire
- Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus
- Maîtrise parfaite de l'outil informatique
- Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles, vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public.
- disponible

#### Lieu de travail :

- Alger.

### Référence : emploipartner- 1412

### Comment répondre à nos annonces

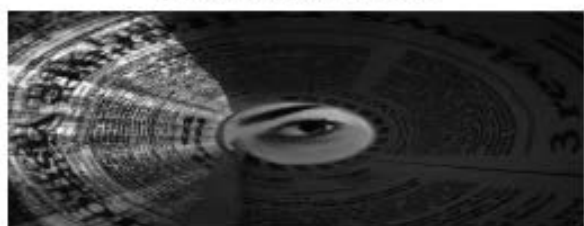
**Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :**

[www.emploipartner.com](http://www.emploipartner.com)

Tel : 021 680 296/021 687 086

Fax : 021 298 595

# MIDI



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

## OUVERTURE D'UN NOUVEAU CABINET MÉ DICAL



**Dr MENIA Hadjer**

Spécialiste en Endocrinologie-Diabétologie

☎ 0541219324

📍 Bois des cars 3, villa 29, Dely Brahim, Alger

📧 hadjer.menia@gmail.com

## Cuisine

### Haricots blancs au cumin



**Ingédients :**  
250 g de haricots secs  
2 tomates  
3 c à s d'huile  
1 c. à café de cumin  
4 gousses d'ail écrasées  
1 c. à soupe de concentré de tomates  
1 c. à soupe de persil et de coriandre hachés  
1 pincée de poivre  
1 petit oignon  
Sel, eau

**Préparation :**  
Tremper la veille les haricots secs dans l'eau. Les égoutter.  
Dans une marmite, disposer les tomates concassées, l'ail, l'oignon, le sel, les épices, l'huile, le concentré de tomate faire revenir puis ajouter la quantité d'eau nécessaire.  
Porter à ébullition sur feu moyen. Ajouter les haricots pochés puis le persil et la coriandre hachés, laisser cuire et retirer du feu quand les haricots deviennent bien tendres.

### Brioche aux deux levures



**Ingédients :**  
500 g de farine  
1 verre de sucre  
1 verre d'huile  
1 verre de lait  
2 œufs et un jaune pour dorer la brioche  
1 sachet de levure chimique  
1 c. à soupe de levure déshydratée  
1 pincée de sel  
2 oranges (zeste et jus)  
Environ 100 g de sucre glace pour le sirop

**Préparation :**  
Faire chauffer le lait avec le zeste d'orange, éteindre le feu au premier frémissement. Mettre la farine dans une jatte avec du sel du sucre les deux levures et le zeste des deux oranges. Mélanger, ajouter ensuite le lait, l'huile, les œufs et mélanger encore (la pâte est collante et un peu liquide.) La laisser gonfler environ 1h dans un endroit chaud. Après que la pâte ai doublée de volume, la mélanger un petit peu pour l'aérer et la transvaser dans un moule beurré et laisser gonfler encore pour environ une demi heure. Badigeonner la brioche de jaune d'œuf et enfourner à 200° pour environ 30 minutes. Entre temps préparer le sirop avec le sucre glace et le jus des deux oranges. Laisser cuir à feu doux environ 10 min jusqu'à ce qu'il ai une consistance de sirop. Une fois la brioche cuite la badigeonner de sirop.

## COSMÉTIQUES ET BEAUTÉ Comment choisir les bons produits ?

*Il est facile de se perdre dans les rayons consacrés aux produits de beauté. Si vous êtes de celles qui ne savent plus quoi choisir face à des centaines de références, ce guide va vous permettre de vous diriger directement vers les meilleurs produits de beauté.*



**Le choix de vos produits**  
Pour savoir quel produit correspond le mieux à votre couleur de peau, déterminez si vous avez la peau mate ou claire. Les peaux foncées qui prennent facilement le soleil devront choisir des couleurs brunes pour mettre en valeur leur carnation. Tandis que les peaux claires seront mises en valeur par des teintes plus rosées. Le fond de teint et le correcteur vont être la base de votre maquillage. Ce sont eux qui vont mettre votre teint en valeur. Il faut donc être sûre de vos choix. Ils doivent se compléter l'un l'autre et flatter votre peau.

**N'achetez pas vos produits n'importe où**  
Retenez-vous également d'acheter les produits moins chers qui sont proposés et vendus à la sauvette dans les rues. Il existe de très bons produits dans les magasins spécialisés. En matière de produit de maquillage,

méfiez-vous des couleurs qui ne seront plus du tout à la mode dans six mois.

**Adaptez vos produits aux saisons**  
Votre peau ne sera sensiblement pas la même en hiver et en été donc vos produits de beauté et votre maquillage non plus. Optez pour des produits plus ou moins hydratants, plus ou moins couvrants...

**Soyez attentive à leurs compositions**

Beaucoup contiennent une quantité excessive d'alcool, très mauvais pour la peau et d'autres ne protègent pas assez contre les rayons du soleil.

**Ne faites pas d'achat inutile**  
Il existe beaucoup de produits bien spécifiques dont vous n'aurez absolument aucun usage et qui encombreront juste votre trousse de toilette. Par exemple, inutile d'avoir une crème pour le visage et une pour les yeux.

## ENTRETIEN DE VÊTEMENTS EN LAINE

### Des feuilles de lierre pour éviter le rétrécissement

**L**es vêtements en laine qu'on porte en hiver, sont assez compliqués à laver car le risque qu'ils rétrécissent est majeur. Afin d'éviter cela, il sera important de préparer votre laine afin que rien ne rétrécisse.

**Comment procéder :**  
Prenez une grande casserole et remplissez la avec un litre d'eau froide. Portez le tout à ébullition sur feu vif. Si votre eau est trop calcaire, utilisez plutôt de l'eau en bouteille afin de ne pas abîmer la laine de votre vêtement si elle est de qualité fragile.

Maintenant que l'eau est à ébullition, plongez y une bonne dizaine de feuilles de lierre et laissez infuser sur feu doux durant une bonne vingtaine de minutes. Après infusion, laissez le tout refroidir.



Une fois que la préparation est tiède, plongez y votre vêtement en laine et laissez le ainsi durant 10 à 15 minutes.

Sortez le de cette préparation et faites votre lavage en machine à la température indiquée sur votre vêtement.

## Trucs et astuces

### Des bottes bien droites



Prenez vos bottes et mettez une bouteille en plastique vide dedans. Elles resteront droites et n'auront aucun pli, elle resteront comme neuves.

### Des chaussures vernies bien brillantes



Frottez vos accessoires vernis délicatement avec un oignon coupé en deux.

### Éliminer les taches de sang sur un vêtement en laine



Faites fondre une aspirine dans de l'eau, et versez directement sur la tache, laissez poser le temps que la tache se résorbe, lavez ensuite votre vêtement de laine à l'eau savonneuse.

### Entretien des cols de vêtements



- Vêtement en coton : frottez le col avec une éponge imbibée d'alcool à brûler dans lequel vous aurez fait préalablement dissoudre du gros sel.  
- En lainage : frottez les cols avec une brosse, puis passez un chiffon imprégné de trichloréthylène.

# Mots Fléchés N°3178

désirerai découvrir nobles et généreux	bâtiment de guerre expulsé du pays	signe de portée aménageons	grandis genre de lentilles	fermes grefferez	enfantaillage	élimé table de boucher
nécessiterons vent léger			localisera chaîne de télé		chaud trimestre habitante de l'eden	
						partie
fabriqua un sosie boisson infusée			rampant d'une île méditerranéenne	concret immenses		mépris
	service d'ordre mine				animal de bassin fera des efforts	
chicaneries remorquez					virage de slalomur escortes	
	initiales nazies règleras		renfort de oui symbole du fer	païs d'Europe parties de port		quatre saisons grand-père
		lézardée héros de western				
procédé bonne copine extirpa			ne dirait pas cercle de lettres			
			indubitable gladiateur			se passe la main
affection extra-terrestre					levant pari abrupte	
				affamé biblique seul		soulever
poisons mortels	mouvements de mulets	béquilles de charpentier décapital			monotone grande ouverte	
				c'est le bismuth chute d'eau		maître très court singe
palpable	donna son accord	début de calvitie déserts pierreux				
					cloison trompe de chasseur	tondit
munir variétés de vignobles			citée normande posses-sif		nomma feuilleté	
				esclaves des grecs		
suis au courant			effraiera			

**SUDOKU**

**N°3178**

**SOLUTION SUDOKU**

**N°3177**

**SOLUTIONS MOTS FLECHES 3177**

		1	5			6		
4	9							
		3	1					9
	7	9	6					2
	3	4				9	1	
8					9	5	3	
7			2	6				
							7	8
	6			7	3			

3	8	2	9	1	6	7	5	4
6	9	7	5	8	4	3	2	1
5	1	4	7	3	2	8	6	9
4	2	1	3	5	8	9	7	6
7	3	6	1	4	9	5	8	2
8	5	9	6	2	7	1	4	3
9	4	5	8	6	3	2	1	7
1	6	3	2	7	5	4	9	8
2	7	8	4	9	1	6	3	5

■	H	R	■	A	■	A	■	E	■	P	■	A	
■	D	E	S	A	G	R	E	G	A	T	I	O	N
■	R	E	P	A	R	T	I	R	A	■	S	O	C
■	D	E	V	A	L	E	R	■	M	U	E	T	T
■	D	E	C	A	T	I	R	A	■	T	E	E	S
■	C	I	R	E	■	E	P	E	I	R	E	■	R
■	T	I	S	A	N	E	■	U	R	E	■	S	
■	J	E	T	■	S	T	R	I	D	E	N	T	E
■	E	S	T	■	A	D	O	R	E	R	A	I	■
■	A	S	S	E	R	V	I	E	■	L	E	U	R
■	O	■	M	A	I	S	■	S	O	L	S	■	R
■	M	U	S	E	L	E	■	F	I	G	E	■	V
■	R	U	S	■	R	A	L	E	R	■	S	O	I
■	A	N	E	■	I	G	N	O	R	E	R	A	I
■	O	R	A	■	G	E	■	U	S	■	A	L	L
■	R	I	A	■	U	S	E	■	I	L	I	E	N
■	S	I	T	E	■	B	R	A	N	L	E	■	N
■	F	E	T	E	■	S	A	■	R	O	I	■	C
■	R	■	R	E	T	R	I	B	U	E	R	A	■
■	F	I	E	R	■	O	B	■	R	I	E	■	S
■	E	X	A	S	P	E	R	E	■	T	E	■	T

# Des scientifiques confirment l'existence de la... bosse des maths

*Oui, la "bosse des maths" existe... bonne nouvelle, nous la possédons tous ! Elle n'a certes pas grand-chose à voir avec ce qu'avancait au début du XIXe siècle Franz Joseph Gall dont les travaux ont popularisé l'expression.*

Ce médecin allemand pensait avoir remarqué que les étudiants dotés de la meilleure mémoire avaient les yeux les plus proéminents... et en avait conclu que l'"organe" de la mémoire se situait en arrière des orbites. Tout comme l'idée que la plupart des gens en seraient dépourvus. Ces idées sont désormais battues en brèche grâce à l'imagerie cérébrale. Depuis quelques années, celle-ci permet, en effet, d'étudier l'"origine" et la spécificité des raisonnements mathématiques. Stanislas Dehaene, professeur au Collège de France, et Marie Almaric, chercheuse en neuro-imagerie cognitive, ont ainsi obtenu des résultats sai-



sissants en 2016. Pour ce faire, les neuroscientifiques ont soumis à un groupe de mathématiciens professionnels - hommes et femmes - une série d'affirmations mathématiques : allongés dans un appareil d'imagerie fonctionnelle avec un casque sur les oreilles, ces derniers disposeraient de quelques secondes pour dire si ces affirmations sont vraies, fausses ou absurdes. Quand la réflexion porte sur des problèmes mathématiques, des aires cérébrales situées au niveau des sillons intrapariétaux du cortex frontal dorsal

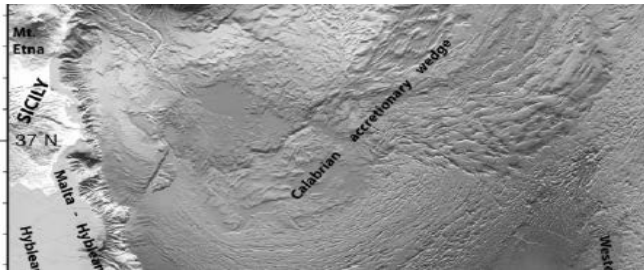
et du cortex inféro-temporal sont mobilisées. Celles-ci sont liées à notre perception des quantités, de l'espace et du temps. Alors que ce sont d'autres aires liées au langage qui sont sollicitées pour répondre aux questions d'histoire ou de géographie. La pensée mathématique serait donc indépendante du langage, contrairement à ce que certains scientifiques soutiennent, comme le linguiste américain Noam Chomsky. Elle préexisterait même l'acquisition du langage et à l'apprentissage des maths à l'école. Plusieurs observations réalisées

confortent cette hypothèse, comme le fait que certains patients aphasiques parviennent à effectuer des calculs, ou que des nourrissons âgés de quelques jours seulement peuvent déjà discerner des quantités.

## Une zone présente chez tous dès la naissance

Stanislas Dehaene et Marie Almaric ont par ailleurs mis en évidence que ce sont les mêmes aires cérébrales qui sont activées lorsqu'un mathématicien résout un problème mathématique complexe et qu'un universitaire non mathématicien (historien, par exemple) effectue une simple addition. L'activation est certes plus importante chez le premier, mais c'est le même réseau qui est impliqué. La "zone des maths" serait ainsi présente chez tous les individus, dès la naissance, et se développerait à force de pratique et d'entraînement. Autre découverte d'importance : aucune recherche n'a pointé la moindre disparité entre les filles et les garçons.

## Le fond de la Méditerranée chahuté par la tectonique au sud de l'Italie



Les chercheurs d'une équipe internationale, issus notamment de plusieurs laboratoires français, ont utilisé les données d'une demi-douzaine de campagnes océanographiques françaises, allemandes et espagnoles pour compléter, à une résolution latérale de 60 m, la cartographie bathymétrique de la mer Ionienne où se heurtent les plaques tectoniques africaine et eurasiatique. Cette nouvelle cartographie, qui présente une vision à une résolution inédite des processus tectoniques et des processus d'érosion et de sédi-

mentation qui ont façonné les pentes continentales du sud de l'Italie et les grands fonds de la Méditerranée, révèle des réseaux de failles actives qui découpent le fond de la mer. Si la majorité des zones de subduction se caractérise par une activité sismique importante avec de puissants séismes chevauchants, expression de la convergence et de la compression entre les plaques, ce genre de séisme n'a pas été observé au sud de l'Italie depuis que des stations sismiques y ont été installées (vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle). La

question se pose donc de savoir si la subduction sous la Calabre est encore active. Certains pensent que cela pourrait être le cas, mais avec une grande période entre les séismes chevauchants (comme dans les zones des Cascades au nord-ouest des États-Unis ou de Nankai au sud-ouest du Japon).

### Découverte de la présence d'un réseau de "slip-lines"

Une équipe internationale de chercheurs vient de compléter la cartographie bathymétrique de la partie de la Méditerranée centrale située en mer Ionienne au sud de l'Italie, où se heurtent les plaques tectoniques africaine et eurasiatique, à l'aide des données d'une demi-douzaine de campagnes océanographiques françaises, allemandes et espagnoles effectuées au cours des six dernières années. Cette nouvelle cartographie bathymétrique, dont la résolution latérale est de 60 mètres, montre des plis compressifs et des failles chevauchantes dans la partie externe du prisme d'accrétion qui

témoignent d'une compression tectonique active, liée à la subduction. Selon les données de GPS à terre, il y a une convergence lente (3-5 mm/an) entre la Calabre et les régions adjacentes situées plus au sud, liée en grande partie au recul de la subduction vers le sud-est. En bordure ouest du prisme d'accrétion, la cartographie met en évidence un système de failles décrochantes dextres, présentant des indices de déformation récente. Une des découvertes les plus étonnantes est la présence d'un réseau de "slip-lines" (mini-failles transpressives à faible rejet) qui découpent la partie extérieure du prisme (composé principalement d'évaporites messiniennes). La faille décrochante majeure au large de la marge est-sicilienne est liée à la bordure du panneau plongeant (slab) de la subduction ce qui facilite le fonctionnement de la subduction. Ces failles sont potentiellement à l'origine des séismes historiques importants qui ont frappé l'est de la Sicile au cours des derniers mille ans.

## L'encyclopédie DES INVENTIONS

### SignAloud

Inventeurs : Thomas Pryor et Navid Azodi

Date : 2016

Lieu : États-Unis

Une paire de gants connectés capable de traduire en texte ou en sons les gestes effectués. La fondation Lemelson et le Massachusetts Institute of Technology ont accordé une récompense de 10.000 dollars aux créateurs, qui n'ont eu besoin que de 100 dollars pour concevoir leur prototype.



### ENQUÊTES CRIMINELLES LE MAGAZINE DES FAITS DIVERS



20h55



*Affaire Beaugendre : les mystérieuses lettres de Madame G. En décembre 2012, Aurélie Barbot, mère de 29 ans, a été abattue à bout portant à son domicile de Val-d'Isère, près de Vitré (Ille-et-Vilaine). Elle a reçu une balle dans le visage. Les enquêteurs s'intéressent à son ex-mari, Sébastien Beaugendre, qui supportait mal l'idée d'être séparé de ses enfants • Affaire Baca : un cadavre dans le grenier. Laurent Baca a été vu pour la dernière fois par sa jeune compagne Edith Scaravetti, le 6 août 2014. Quelques mois plus tard, le corps sans vie de ce père de famille de 37 ans est découvert dans les combles du domicile familial du quartier Saint-Simon, à Toulouse. Il a été coulé dans du béton.*

### HITLER, LES SECRETS DE L'ASCENSION D'UN MONSTRE



20h55



*Issu d'une famille de la classe moyenne autrichienne, Adolf Hitler ne semblait pas prédestiné à devenir le leader incontesté de l'Allemagne nazie. Alors comment a-t-il pu arriver au sommet ? Retour quelques années plus tôt. Bien avant de s'engager en politique, le jeune Adolf Hitler vit en marginal après avoir été recalé au concours d'entrée de l'Académie des Beaux-Arts de Vienne. La guerre de 14-18 lui offre une possibilité de s'illustrer. Après la défaite de l'Allemagne, Hitler construit son idéologie fondée sur l'antisémitisme.*

### PARENTS UN JOUR PARENTS TOUJOURS !



20h55



*L'année 2016 touche à sa fin et Renaud fête ses 50 ans, persuadé d'être atteint d'un cancer colorectal. Fabienne, toute occupée à la conception de la nouvelle collection de sacs pour Fabja & Vally, a oublié de lui souhaiter un joyeux anniversaire. Chez les Bouley, Denis, qui tient désormais une sandwicherie ambulante, tente de convaincre Eliott de la nécessité de s'inscrire sur les listes électorales.*

### FAUT PAS RÊVER



20h55



*Dans ce décor blanc où la température peut avoisiner les moins 50 °C, le globe-trotteur Philippe Gougler part à la rencontre de la population qui, parfois, ne dépasse pas les deux habitants au kilomètre carré ou, comme la ville de Qikiqtarjuaq, au Nunavut, isolée de tout. Il fait la connaissance des habitants du Yukon qui vivent loin de toute civilisation. Ici, tous les pêcheurs, trappeurs ou villageois savent préparer un feu sur la glace. En remontant vers le Nord, il découvre Dawson, un haut lieu de la ruée vers l'or. Il croise également le chemin d'une trappeuse, d'une ancienne institutrice et d'un Inuit qui ont en commun l'amour de leur région et de leur environnement, et s'étonne des mérites d'un bain sous un lac gelé.*



# LA SELECTION DU MIDI LIBRE

### COMRADES



20h55



*En 1834, dans le sud de la Grande-Bretagne. Las d'être de plus en plus exploités par Frampton, un des riches propriétaires des terres sur lesquelles ils travaillent, George Loveless et quelques autres travailleurs se retrouvent clandestinement pour tenter de défendre collectivement leurs intérêts. Mais, dénoncés, les conspirateurs sont traduits en justice. Ils sont alors condamnés à sept ans de déportation en Australie.*

### LA FILLE DU PUISATIER



20h55



*A la fin des années 1930, en Provence, Patricia, 18 ans, est l'aînée des six filles de Pascal, un puisatier de la région. Félipe, fidèle employé de ce dernier, la convoite depuis quelque temps. Mais Patricia est follement amoureuse de Jacques Mazel, aviateur issu d'une famille très aisée, qu'elle vient de rencontrer par hasard. Quand la guerre éclate, Jacques est mobilisé. Puis, c'est au tour de Félipe.*

### TOP CHEF



20h55



*Les onze concurrents toujours en lice s'affrontent dans deux nouvelles épreuves pour éviter la dernière chance. Lors de la première épreuve, « La Boîte noire » revient ! Plongés dans le noir, deux candidats de chaque brigade doivent reconnaître un plat réalisé par Jean-François Piège, uniquement grâce au goût et au toucher. Sans le savoir, un chef peut éliminer l'un de ses propres poulains ! Cinq des talentueux compétiteurs vont revisiter un grand classique, le poulet/pommes de terre, chez Georges Blanc, dans la Bresse. Pour avoir un maximum de temps en cuisine, ils doivent répondre à des questions culinaires. En dernière chance, le défi des deux cuisiniers non qualifiés est de réaliser un plat gastronomique craquant en une heure.*

### GREY'S ANATOMY UN SILENCE ASSOURDISSANT



20h55



*A l'hôpital, Meredith se fait violemment agresser par un patient en pleine crise d'épilepsie. Penny la découvre inconsciente au sol et donne l'alerte. Toute l'équipe médicale se presse à son chevet pour tenter de la stabiliser. La chirurgienne se trouve dans un état grave. Elle souffre de plusieurs fractures dont une à la mâchoire et perd temporairement l'ouïe.*

**MIDI**  
Quotidien national d'information - 1987

Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni  
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Rédaction  
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87  
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16  
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14  
publicite@lemidi-dz.com  
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger  
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28  
Bureau de Constantine :  
100, rue Lattès Ben M'hid -  
Constantine - Tél/Fax : 031.64.11.53

Bureau de Annaba  
24 rue Med-Khemisti  
Tél. : 038.86.11.57  
Bureau de Tizi-Ouzou  
Cité Mohamed-Boudiaf  
BT 29 A  
Nouvelle-Ville T. O.  
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :  
Centre : SIA Diffusion : Midi libre  
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO  
EURL Midi Libre  
au capital social de 12.000.000 DA  
Compte Bancaire :  
SCA Bouzarjah : 02100007130000214 cte 16  
Adresse : 12 rue Fouzia Moulaha  
Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

# ANGELINA JOLIE

## RÉCLAME UNE PENSION ALIMENTAIRE À BRAD PITT

La star de «Maléfique» demande une fortune à Brad Pitt en pension alimentaire. A Hollywood, dans tout divorce, il est toujours question d'argent. Et la séparation du couple mythique Brangelina ne fera pas exception. L'actrice de 41 ans, bien décidée à mettre

un terme à son union avec Brad Pitt, aurait selon le magazine américain «In Touch» des exigences exorbitantes envers son futur ex-mari. «Angelina réclame une pension alimentaire de 100.000 dollars par mois», confie un ami proche du couple. «Cela

payera toutes les dépenses des enfants. Un fonds de placement sera également mis en place pour chacun d'entre eux». D'après les informations d'«In Touch», pour ce fonds de placements, Angie demanderait donc 250.000 dollars par an et par enfant

à Brad Pitt. Le plafond serait estimé à 5 millions de dollars. Angelina veut aussi passer à la vitesse supérieure et en finir avec ce mariage. «Elle veut que le divorce soit finalisé dans les 90 jours, y compris la garde et les règlements des propriétés». Brad Pitt refuse

de payer De son côté, Brad Pitt refuse de payer cette pension alimentaire. Pas qu'il ne souhaite prendre soin de ses enfants, mais l'acteur refuse qu'Angie ait le contrôle de l'argent et qu'elle soit la seule à pouvoir choisir la manière dont il sera dépensé.



### CAROLINE RECEVEUR SE DÉVOILE ENFANT AVEC SON FRÈRE

La jeune femme serait-elle nostalgique ? Véritable bombe du petit écran et des réseaux sociaux, Caroline Receveur est très appréciée du public depuis sa participation à Danse avec les stars 7 sur TF1. Si les photos de ses looks du jour captent souvent l'attention des internautes, l'un de ses derniers clichés fait beaucoup parler... On l'y voit petite fille !

### NICOLAS CAGE SON FILS WESTON ARRÊTÉ APRÈS UNE COURSE POURSUITE AVEC LA POLICE

Weston Cage renoue avec ses anciens démons. On se souvient en 2011 de la publication de clichés du fils de Nicolas Cage le bras en sang après avoir été interpellé par les policiers à la suite d'une altercation avec sa femme Nikki Williams. Le rockeur qui affirmait depuis avoir réussi à faire table rase du passé a pourtant replongé. Ce week-end, il a été arrêté après s'être engagé dans une course poursuite avec la police. Ce samedi 4 février, son véhicule, une Chevrolet Camaro, a percuté un arbre alors qu'il tentait d'échapper aux forces de l'ordre comme le révèle TMZ. Il était impliqué dans un accident et avait pris la fuite avant d'être arrêté pour conduite en état d'ivresse. Le jeune homme et papa d'un petit garçon Lucian a été admis à l'hôpital pour déterminer la gravité de ses blessures et devra répondre de ses actes devant la justice.

Fadjr	06h17
Dohr	13h02
Asr	15h57
Maghreb	18h22
Icha	19h42

DETTES DES PAYS EUROPÉENS

## LES ÉLECTIONS LES METTENT SOUS PRESSION

Les élections majeures qui se profilent en Europe en 2017 ont commencé à faire sentir nettement leur effet sur le marché de la dette en zone euro, mettant particulièrement sous pression les taux d'intérêt de la France.

Si les tensions sur les obligations d'État sont relativement classiques en période préélectorale, elles sont montées d'un cran ces derniers jours et les taux d'emprunt à 10 ans de la majorité des pays de la zone euro se sont clairement éloignés de celui de l'Allemagne qui fait référence sur le marché, le fameux Bund. Cet écart, ou "spread", atteint ses plus hauts niveaux depuis cinq ans pour la France et depuis trois ans pour l'Italie.

"La perspective de scrutins aux Pays-Bas, en France, en Allemagne et potentiellement en Italie a créé pas mal d'incertitudes depuis le début de l'année. Mais depuis une quinzaine de



jours une tendance a pris son essor, tout particulièrement chez les investisseurs anglo-saxons et asiatiques, qui consiste à céder tous les titres sauf ceux de l'Allemagne", observe auprès de l'AFP Patrick Jacq, un spécialiste du marché de la dette de BNP Paribas.

Sans être le seul pays touché, la France est néanmoins le plus affecté du fait de son poids au sein de la zone euro, mais également en raison des déboires rencontrés par le candidat de la droite à la présidentielle François Fillon.

"Le choix des marchés financiers s'était plutôt porté sur François Fillon, et ses difficultés renforcent logiquement le risque poli-

tique", relève Daniel Larrourou, directeur général délégué de Diamant Bleu Gestion.

Au-delà des difficultés de M. Fillon, "la plupart des candidats à l'élection présidentielle française ne se déclarent pas de féroces partisans" des recommandations de la Commission européenne en matière budgétaire, note également les économistes de Aurel BGC.

Beaucoup de grands investisseurs mondiaux "ne comprennent absolument pas la vie politique française", a relevé pour sa part l'économiste Patrick Artus, chef économiste chez Natixis sur Radio Classique.

Avant d'ajouter : "Mes collègues

des banques anglo-saxonnes se promènent partout dans le monde en expliquant que la France va sortir de l'euro (en cas de victoire de Marine Le Pen, ndlr) et que c'est le moment de vendre des euros et d'acheter des dollars bien sûr".

"Les malheurs de nos jours font oublier certains problèmes comme le Brexit", confie aussi à l'AFP un spécialiste du marché obligataire, sous couvert d'anonymat.

Pour la France, les sommets atteints lors de la présidentielle de 2012 ne sont pas encore touchés, mais comme le rappelle M. Jacq, à cette époque "la zone euro était encore en pleine crise des dettes souveraines".

SUR LE CENTRE ET L'EST DU PAYS

### ALERTE AU VENT ET À LA NEIGE

Des chutes de neige et des vents forts devront affecter plusieurs wilayas du centre et de l'est du pays à partir d'aujourd'hui, a annoncé hier l'Office national de météorologie dans un bulletin spécial.

Des chutes de neige affecteront les reliefs du Centre et de l'Est dépassant les 900 mètres d'altitude des wilayas de Bouira, Tizi-Ouzou, Boumerdes, Sétif, Bordj-Bou-Argeridj, Béjaïa, Jijel, Batna, Khenchela, Oum-El-Bouaghi et Tebessa.

L'épaisseur de la neige prévue atteindra ou dépassera 15 à 20 cm, localement 30 cm sur les Babors durant la validité du bulletin qui s'étale du mercredi à 15h au jeudi à 12h, précise la même source.

Selon l'Office, des vents forts de l'ordre de 60 km/h pouvant atteindre ou dépasser localement 70 km/h, souffleront sur les régions centre et est du pays à partir de mercredi matin.

Les wilayas concernées sont : Alger, Boumerdes, Tizi-Ouzou, Bouira et M'Sila pour le Centre, et ce de mercredi à 9h jusqu'à 18h heures.

Pour la région Est il s'agit des wilayas de Béjaïa, Jijel, Skikda, Annaba, El-Tarf, Bordj-Bou-Argeridj, Sétif, Mila, Constantine, Guelma, Souk-Ahras, Oum-El-Bouaghi, Khenchela, Batna, Tebessa et Biskra, où les vents souffleront du mercredi à 12h à jeudi à 18h, précise le bulletin.

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FAF LE SORT DE RAOURAOUA CONNU LE 27 FÉVRIER



La Fédération algérienne de football (Faf) tiendra son assemblée générale ordinaire (Ago) le lundi 27 février au Centre technique national de Sidi-Moussa (Alger, 10h), a annoncé la FAF hier sur son site officiel. Plusieurs points seront à l'ordre du jour : rapport moral, rapport financier de l'année 2016, projet du budget 2017 et installation de la commission électorale, précise la même source.

Cette Ago intervient quelques semaines après la sortie ratée de l'équipe nationale à la dernière Coupe d'Afrique des Nations Can-2017 disputée au Gabon.

Les Verts se sont fait éliminer dès le premier tour de l'épreuve dans un groupe B où figuraient la Tunisie, le Zimbabwe et le Sénégal.

L'AGO sera suivie par l'assemblée élective. Le président de la FAF Mohamed Raouraoua, en poste depuis 2009, ne s'est toujours pas prononcé sur son intention de briguer un nouveau mandat.

DANS UNE MAISON INHABITÉE À BLIDA

### DECOUVERTE D'ARMES ET DE MUNITIONS

Un lot d'armes et de munitions, comprenant deux pistolets mitrailleurs, deux pistolets automatiques de type Beretta quatre grenades, onze chargeurs, une quantité de munition, des explosifs et des outils de

détonation a été découvert, hier lundi, par un détachement combiné de l'Armée nationale populaire dans une maison inhabitée à Blida, a annoncé hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

Lors d'une opération de fouille et de ratissage menée à Boumerdes et à Jijel, huit casemates pour terroristes contenant une quantité de vivres et des effets de couchage ont été détruites par l'armée, selon la même source.

ÂGÉ DE 79 ANS

### LE MOUDJAHID DJELLOUL KHATIB EST DÉCÉDÉ

L'ancien moudjahid, Djelloul Khatib, alias commandant Djelloul, est décédé à l'âge de 79 ans, a rapporté l'APS, citant son entourage familial.

Né le 8 octobre 1936 à Alger, Djelloul Khatib, était un fervent militant de la cause nationale. Commandant Djelloul a également contribué

à la professionnalisation de l'Armée de libération nationale et a participé activement à la mise en place de l'État et de l'administration de l'Algérie après l'indépendance.

Au lendemain de l'indépendance, il occupa plusieurs hautes fonctions, dont celle de secrétaire général du ministère de la Défense nationale, secré-

taire général de la Présidence, secrétaire d'État à la Fonction publique et la Réforme administrative, comme il occupa également les postes de wali de Batna, de Constantine, et d'Oran.

Djelloul Khatib a assumé également durant son parcours les postes d'ambassadeur en Argentine et en Espagne.

### ACCIDENTS DE LA CIRCULATION 20 MORTS ET 787 BLESSÉS EN UNE SEMAINE

20 personnes ont été tuées et 787 autres blessées dans 764 accidents de la circulation survenus du 29 janvier au 4 février, sur le territoire national, a indiqué hier la Protection civile dans un communiqué.

La wilaya de Batna déplore le bilan le plus lourd avec 3 personnes décédées et 26 autres blessées, suite à 28 accidents de la route.

Durant la même période, les secours de la Protection civile sont par ailleurs intervenus pour l'extinction de 528 incendies urbains, industriels et incendies divers et couvert 4.442 opérations diverses dont l'assistance aux personnes en danger.